

Belgique-België  
P 407015  
1040 Bruxelles 4  
1/4167

# Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

116

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
2009



A propos du  
nouveau conseil de la jeunesse

Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

# SOMMAIRE

## CALENDRIER DU CJC 4

---

## CJC EN MOUVEMENT 5

---

- Assemblée du CJC 5
- Campagne d'information du décret OJ 6
- La BOC'S n'arrive pas seule dans les OJ 7
- Formation Laby 1 : Découvrir son environnement 9
- LPJ-CJC 9
- Infos à relayer 10
- Revue de presse 13

## POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 17

---

- CJCF : les dernières heures du CJEF 17
- Le CJC se positionne sur le Conseil de la Jeunesse 18
- Commission Consultative des Organisations de Jeunesse :  
une fin de mandature pleine de défis 20
- FESJ- CESSOC : Supervision de la FESJ 21
- Fonds de formation du secteur socioculturel : des objectifs fixés 23
- Déclaration politique communautaire : un peu de concret... mais pas trop ! 23
- Revue de presse 25

## **DU COTE DES ORGANISATIONS** **35**

---

- Appel aux OJ ! 35
- Devenir Mediacoach : une formation en éducation aux médias ! 36
- Volont'R : envie de raconter des histoires ? 36
- Sans papiers, pas sans voix ! 37
- Week-end des formateurs chez les guides 37
- C'est une première ! 38
- Journée des mouvements de jeunesse 38
- Rencontre nationale des Jeunes CSC 39
- Namur sans frontières : 3700 guides et scouts font tomber les murs ! 39
- L'infokit de la JOCF dévoile l'intérim 40
- Les Gîtes d'Etape du CBTJ :  
des stages de vacances pour jeunes en difficulté 40
- Revue de presse 43

## **EPINGLES POUR VOUS** **45**

---

- Revue de presse 46

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques-unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à [secretariat@cjc.be](mailto:secretariat@cjc.be) ou [correspondance@cjc.be](mailto:correspondance@cjc.be).



# CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
● Campagne d'information du décret OJ	6
● La BOC'S n'arrive pas seule dans les OJ	7
● Formation Laby 1 : Découvrir son environnement	9
● LPJ-CJC	9
● Infos à relayer	10
● Revue de presse	13

## ASSEMBLÉE DU CJC

Pour la première assemblée de la coordination, nous nous sommes retrouvés le mardi 13 octobre à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel à Bruxelles.

Cette assemblée était importante à plusieurs niveaux.

D'abord, parce que, après avoir évalué globalement le plan triennal 2007-2009, elle a travaillé sur la définition d'un **nouveau plan triennal** (2010 à 2012). Le résultat des échanges sera maintenant retravaillé et affiné en cellule communication en vue de la prochaine AG en décembre.

*Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.*

*Vous le savez tous, un nouveau décret fixe les conditions d'agrément et de subsideation des OJ. A ce sujet, le CJC a réalisé un travail pédagogique en plusieurs étapes.*

Ensuite, parce que cette assemblée a élu **Anne-Claire Orban**, coordinatrice d'ACMJ, à la **présidence** de notre fédération : moment historique après 13 années de vacance de la présidence ! **Laurent Jauniaux**, secrétaire général de la FNP a été élu comme nouveau membre **du Conseil d'administration**. Bon début de fonction à tous les deux!

Enfin, en matière **d'actualité politique du secteur jeunesse**, deux informations/débats ont été menés. Le premier, sur les élections en cours pour le nouveau Conseil de la Jeunesse, et son entrée en fonction, à la fin de cette année 2009. Le second, sur le nouveau mandat de la CCOJ.

**M.P.**

## CAMPAGNE D'INFORMATION DU DÉCRET OJ

La première étape était la réalisation et la diffusion du dossier du Correspondance 115 de septembre/octobre 2009 : « Le Décret OJ ».

La deuxième étape a consisté en 2 séances d'information qui se sont déroulées le 24/09/2009 à Bruxelles et le 08/10/2009 à Namur. Ces deux réunions ont amené une cinquantaine de personnes : permanents, responsables d'OJ, mais aussi administrateurs bénévoles.

Les réunions comportaient 3 temps forts :

- La séance d'information ;
- Un temps de questions réponses ;
- Un temps informel pour s'informer et créer du lien autour d'un petit repas.

Chaque partie a permis d'approfondir la connaissance des participants autour du décret. Mais elles ont aussi permis de mettre l'accent sur les différentes appropriations du décret selon les OJ. Les négociateurs ont rajouté quelques anecdotes de négociation et ont permis de décrypter ce qui se cachait derrière les mots. Au final ce moment de formation sur un sujet a priori difficile, s'est transformé en une agréable séance d'information qui a su mêler l'utile et l'agréable.

Même si la campagne d'information touche à sa fin, nous sommes toujours disponibles pour répondre à tes questions sur ce nouveau décret. Nous pouvons aussi venir faire une séance d'information au sein de ton organisation. Alors, n'hésite pas à nous contacter : Ccocu@cjc.be

C.C.

## LA BOC'S N'ARRIVE PAS SEULE DANS LES OJ !

Fidèles lecteurs du « Correspondance » qui avez suivi avec attention les différentes étapes de la conception de notre Boc's, après vous avoir mis en appétit, le CJC se devait de venir vous faire découvrir ce nouvel outil spécialement développé pour vous.

C'est pourquoi, en réponse à la demande de nos organisations membres, nous avons organisé des temps de rencontre et de découverte de la Boc's. En voici un petit compte-rendu.

### Apéro nomade à Gratte

En ce beau dimanche de fin d'été, à la fin d'un week-end « idéevore », les bénévoles qui participent aux comités d'idée de Gratte ont vécu un moment de réflexion sur leur engagement et leur participation à Gratte.

Autour d'un cocktail de jus de fruits épicé et de quelques chips, ils ont pris un dernier bain de soleil en discutant là de leur motivation, ici de leur valeurs, ailleurs du rôle qu'ils prennent au sein de l'organisation et au passage, ils ont découvert le film réalisé sur Gratte.

### Matinée chez les jocistes : du café aux frites

La présentation de la Boc's était le premier point à l'ordre du jour de la deuxième journée de réunion des permanents de la JOC et de la JOCF. Après un café bien utile, les jocistes ont découvert la Boc's au travers de deux films : celui sur la JOCF et celui présentant l'importance du volontariat en Belgique.

Après une petite discussion sur la spécificité du volontariat à la JOC-JOCF, les permanents ont réfléchi à ce que la Boc's pouvait apporter à leurs pratiques. Au départ

*La Boc's, Boîte à Outils du Cadre (c'est toi !) pour Soutenir et valoriser les volontaires, est le nouvel outil didactique du CJC destiné à donner à ceux qui encadrent des bénévoles des trucs et astuces pour booster les personnes et les projets. Elle se compose de 2 DVD présentant les actions volontaires dans chaque organisation du CJC et le volontariat sous plusieurs angles, ainsi que de 13 fiches pour accompagner les cadres dans tous les aspects de leur soutien aux volontaires. Le but ultime ? Montrer sans cesse à nos volontaires que ce qu'ils font à une grande valeur à nos yeux !*

*Jacques Defourny est professeur en Economie sociale à l'université de Liège. Il est un des plus éminents spécialistes de la question du volontariat en Belgique.*

de situations concrètes, ils ont construit en petit groupe une solution envisageable à partir des éléments trouvés dans la Boc's. Ensuite chaque groupe a présenté aux autres le résultat de son travail. On en retiendra entre autres que « faire du volontariat, c'est déjà être subversif » - c'est Defourny qui l'a dit.

L'ambiance de travail était excellente et détendue et le CJC est resté pour apporter un éclairage sur les points concernant le Conseil de la Jeunesse et les formations laby qui furent traités ensuite. Un seul regret, ne pas avoir pu partager les frites avec vous !

#### **Après-midi au Patro métro, boulot, gâteau**

Présenter la Boc's au Patro, c'est se rendre au centre fédéral de Gilly... en métro carolo ! La réunion des permanents patro débutait juste après le dîner par une présentation et la remise de la Boc's à chacun.

Après avoir regardé le film du Patro (FNP), les permanents ont réfléchi à l'utilisation qu'ils pouvaient faire de la Boc's. A partir de situations concrètes où ils identifient qu'il faut motiver, soutenir et valoriser leurs volontaires, chaque groupe a trouvé des pistes et construit des solutions en se servant d'éléments trouvés dans la Boc's. Chaque groupe a ensuite présenté le résultat de son travail aux autres.

Pour assurer une motivation à toute épreuve, des gaufres maison et un bon gros gâteau étaient à disposition des gourmands alliant ainsi convivialité et efficacité !

*Toi aussi, tu veux ta Boc's ? Adresse-toi à ta fédération ou à ton permanent, ce sont eux qui sont chargés de la diffusion de cet outil.*

#### **La suite, toujours aussi délicieuse ? !**

Lorsque vous lirez ces lignes, le Conseil fédéral des GCB aura lui aussi découvert la Boc's et eu un premier aperçu de son contenu. En effet, par un froid (enfin on l'imagine) samedi de novembre, à l'heure de l'apéro, le CJC viendra faire passer aux cadres fédéraux des Guides un « moment Boc's » pour réfléchir et valoriser l'engagement que ceux-ci prennent dans leur mouvement.

Gageons que l'accueil des GCB sera tout aussi délicieux que dans les autres OJ. Une chose est sûre, dans les organisations membres du CJC on sait que boire et manger rendent la vie du groupe plus agréable voire même plus efficace et ça, c'est avoir « l'esprit Boc's » !

**D.V.**

# FORMATION LABY 1 : DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT

Notre action n'a de sens que si elle s'ancre dans la réalité...

... l'action des O.J. s'ancre dans une réalité complexe. Du niveau local aux liens internationaux, une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent de près ou de loin dans la vie des O.J.

La formation s'adresse à tout nouveau permanent ou cadre des O.J. Au bout de la formation, les participants doivent être aptes à comprendre les liens et les enjeux qui traversent les O.J. et leurs partenaires. CJCF, CCOJ, FESOJ, BIJ, CJC, ICC, CESSOC, CCMCJ ... c'est quoi ? Plus aucun terme ou abréviation ne sera un mystère pour vous après la formation !

Ce premier module de la formation aura lieu les **19 et 20 novembre 2009**, de 9h30 à 17h à la Maison du Travail, 17 place l'Illon – 5000 Namur.

## LPJ-CJC

Lors de leur première réunion de cette nouvelle année socioculturelle, les représentants aux rencontres LPJ-CJC ont repris la thématique des jeunes dits «issus de milieux défavorisés». Une note de synthèse a été réalisée afin d'asseoir la réflexion et de garder une trace écrite.

Pour la suite du travail, quatre pistes ont été dégagées :

- Les réunions peuvent servir de chambre de réflexion ;
- Les réunions peuvent servir à évaluer un outil déjà réalisé pour le traiter sous l'angle des publics défavorisés ;
- Le groupe peut se concentrer sur la manière de dire aux jeunes, avec leurs mots, pourquoi les OJ et les pastorales veulent les intégrer.
- Il peut créer « quelque chose » (outil ou autre) qui concrétiserait la réflexion.

Nous avons également constaté le peu de place, laissé dans les OJ pour des espaces de réflexion pure, sans production attendue. Si ça intéresse les OJ d'avoir des espaces de réflexion, alors le CJC pourrait les organiser.

La prochaine réunion se déroulera le 19/01/2010 de 14 à 16h 30.

C.C.

*Incontournable pour tout cadre d'OJ, qu'il soit bénévole ou permanent, cette formation est organisée chaque année par le CJC en collaboration avec l'Institut Central des Cadres. La formation, articulée en trois modules, permet de découvrir et de se situer par rapport aux institutions de la Belgique fédéralisée.*

*Inscription par mail à [cjc@cjc.be](mailto:cjc@cjc.be) ou par tél au 02/230 32 83*

*Renseignements à communiquer lors de l'inscription : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel, gsm, adresse mail, O.J. et fonction.*

*Les frais de participation seront facturés à l'OJ après le module de formation.*

*En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ – CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.*

Centre National de Coopération au Développement, CNCD, quai du Commerce 9  
- 1000 Bruxelles [www.encd.be](http://www.encd.be)

Les collectes de la campagne d'Avent auront lieu les 12 et 13 décembre 2009. Elles seront affectées aux projets soutenus par Action Vivre Ensemble. Pour toute information, voir le site [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Paf :  
13 € en prévente  
16 € sur place  
Réservations :  
0900/00600  
(0,45 € la minute).

## INFOS À RELAYER

### OPÉRATION 11.11.11, RÉCOLTE DE FONDS ET OUTILS DE SENSIBILISATION

Initiée par le CNCD, l'opération 11.11.11 est d'abord connue comme une récolte de fonds, qui aura lieu **du 5 au 15 novembre 2009**, pour soutenir des projets dans les pays du Nord et du Sud. Mais c'est aussi une grande action de sensibilisation autour de thématiques multiples, comme celle sur le travail décent, en cours depuis un an. Deux outils pédagogiques sont à épingle pour aborder cette thématique avec des publics divers : 1) le documentaire «Full Option» qui tente de démontrer la déshumanisation progressive et inquiétante des travailleurs dans un monde globalisé, avec un dossier d'exploitation 2) le jeu «Globale poursuite», outil d'éducation au développement pour les plus de 14 ans. Jeu de rôle à partir de questions réponses mettant en scène les effets de la mondialisation sur les conditions de travail à travers l'interaction de 6 personnages.

### LA SOLIDARITÉ, UN PAS EN AVENT !

En 2009, Vivre Ensemble veut réaffirmer une valeur qui charpente notre système de sécurité sociale et notre système de soins de santé en particulier : **la solidarité**. Au cœur de la crise qui engendre la crainte de l'avenir et la tentation du repli sur soi, la solidarité est plus que jamais nécessaire si nous voulons construire une société où chacune et chacun puisse vivre dignement, dans le respect de ses droits.

Etre solidaire, c'est reconnaître en actes notre humanité, notre dignité commune au-delà de toutes les différences, de tous les clivages. Une dignité qui est au cœur du message évangélique. Etre solidaire, c'est affirmer qu'une société où l'on admet l'injustice sociale comme une fatalité n'est pas complètement humaine.

Au bord du chemin, il y a des hommes et des femmes qui se battent chaque jour pour simplement vivre, se loger, manger, seuls mais aussi au sein d'associations. Faisons donc, en Avent, un pas pour leur tendre la main, pour faire un bout de chemin avec eux, pour écouter ce qu'ils ont à nous dire.

### LE COMPTE À REBOURS A-T-IL COMMENCÉ ?

Tel sera le thème de la conférence d'Albert Jacquard, le jeudi **19 novembre 2009** à 20 heures, au Palais des Congrès à Liège.

C'est à l'invitation de l'unité scout et patro de Soumagne que répond le polytechnicien et généticien de formation, connu du grand public grâce à ses ouvrages de vulgarisation.

Lors de sa conférence, Albert Jacquard passera en revue les questions à propos desquelles il est urgent de procéder à une refonte complète de nos habitudes.

## UNE FÊTE ET UN COLLOQUE

Pour fêter ses 50 ans d'existence, le mouvement des personnes porteuses d'un handicap mental et de leurs familles nous convient à deux événements fédérateurs :

- Une fête : dimanche 29 novembre 2009 dès 11 heures au palais des Académies, 1 rue Ducale à 1000 Bruxelles en présence de S.A.R. la Princesse Astrid.
- Un colloque, samedi 5 décembre 2009, à la Maison des Associations Internationales, 40 rue Washington à 1050 Bruxelles.

Au programme :

- Témoignages d'expériences d'émancipation de personnes handicapées mentales et de leurs parents.
- Ateliers thématiques : place des parents ; inclusion ; vie affective ; autonomie...

*Inscriptions :*

*maximilien.lejeune@anahm.be  
tél. 02/247 28 22  
fax. 02/219 90 61*

*Infos et inscriptions :*

*valerie.decruyenaere@anahm.be  
tél. 02/247 28 23*

## INVENTAIRE GRATUIT DES FORMATIONS EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 2009-2010

Les emplois verts ont de beaux jours devant eux, à en croire l'olivier régional, l'Europe ou même les Nations Unies. La question de la formation y est néanmoins cruciale : il y aurait actuellement pénurie de personnel qualifié en ces domaines.

Pour aider les jeunes et adultes à trouver certaines de ces «éco-formations», le Réseau IDée a publié l'Inventaire des Formations 2009-2010 en Education relative à l'Environnement (ErE).

Plus de 100 formations, de quelques jours ou de plus d'une année, proposées par différents organismes, pour mettre une touche de vert dans son travail actuel, pour «se recycler», ou simplement pour le plaisir. Au menu : pédagogies et techniques d'animation, guide nature, conseil et gestion de l'environnement, éco-consommation, jardinage biologique, cuisine de plantes sauvages, éco-construction, communication...

*Il est téléchargeable*

*sur <http://www.reseau-idee.be>*

*Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le Réseau IDée asbl qui vous l'enverra gratuitement en format papier.*

*Tél : 02 286 95 70 - Fax : 02 286 95 79  
info@reseau-idee.be*

## FESTIVAL JEUNES CHOOSE LIFE

Le prochain Festival Jeunes Choose Life aura lieu du 13 au 17 avril 2010 pour les jeunes entre 12 et 18 ans.

Ce festival offre l'occasion de rencontrer une centaine de jeunes chrétiens de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête, de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques, et des partages. Il offre un visage d'Eglise jeune et dynamique.

Deux WE de préparation et de formation pour les animateurs entre 18 et 30 ans auront lieu les :

- 20-21-22 novembre 2009 ;
- 26-27-28 février 2010.

*Pour tout renseignement :*

*Eric Vollen sj ;*

*Tél : 081/46 81 48 ou 0474/45 24 46*

Les inscriptions à ce Concours sont à envoyer à  
Média Animation pour le 22 janvier 2010.

La remise des œuvres est fixée au 22 février 2010.

Contacts et renseignements :  
Média animation,

100 avenue E. Mounier - 1200 Bruxelles ;

Tél. 02/256 72 33 Fax 02/245 82 80

Mail : [concours@afilmsouverts.be](mailto:concours@afilmsouverts.be)

## A FILMS OUVERTS : UN CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES

EN 2010, POUR SA 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION, LE CONCOURS DE  
CRÉATIVITÉ CONTRE LE RACISME FERA PEAU NEUVE

Le thème de la diversité sera à l'honneur : « Interculturalité : clés contre le racisme »  
Ce concours est proposé par Média Animation dans le cadre de la Journée  
Internationale de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars).

Média Animation proposera aux participants de réaliser :

- soit des courts métrages (moins de 8 min) ;
- soit des très courts-métrages (moins de 1 min).

Un jury, composé de professionnels du cinéma, de responsables associatifs et de  
personnes actives dans la communication décernera un prix par catégorie.

D'ores et déjà, Philippe REYNAERT (Directeur de Wallimage) a accepté d'en assurer  
la présidence.

L'originalité de ce concours – **ouvert à tous** – est aussi d'être **multi-supports** :  
●●● caméra, GSM, appareils photo, ...

**Le texte qui suit a été proposé sous forme de Carte Blanche aux quotidiens La Libre Belgique et Le Soir.  
Il est paru dans la rubrique « A vous » (courrier des lecteurs), de La Libre Belgique  
du mardi 3 novembre 2009.**

## **FAITES CONFIANCES AUX JEUNES**

Les jeunes Liégeois sont des délinquants ! Les adolescents noirs sont des truands armés ! Le RAP, les films américains et les jeux vidéo font basculer la jeunesse dans la violence. Leur vie c'est la drogue, les armes et l'argent facile, sans parler des tournantes.

Tels sont les amalgames que pourraient faire un spectateur distrait du « question à la une » de mercredi. Les jeunes sont ainsi décriés par la société pour leur violence, pour leur exubérance, pour leur manque de respect. Les jeunes sont des délinquants, ils boivent et se droguent. Les jeunes sont dangereux ! Ce sont des bombes à retardement qui se cachent parmi nous, dans le bus, dans la rue à la station de métro...

Si ce genre d'émission met le doigt sur quelque chose, c'est bien sur une société qui a peur de ses jeunes. Une peur non fondée car les chiffres sont là : seul un jeune sur 800 se retrouvera en IPPJ ! Il y a 460 jeunes recensés comme membres de bandes urbaines mais plus de 200.000 jeunes qui s'investissent dans les projets des Organisations de Jeunesse !

Alors qui sont vraiment les jeunes ? Des animateurs bénévoles qui passent leurs week-ends à s'occuper des enfants des autres ? Des jeunes Carolos qui montent un « happening » pour dénoncer la précarité du travail intérimaire ? Des jeunes qui vont passer du temps avec les personnes âgées en maison de repos ? Des voisins qui vous saluent tous les jours ? Parce que les chiffres sont là : les délinquants ne sont qu'une minorité.

On comprend que c'est moins sensationnel de parler d'une association qui fait de l'éducation aux médias que d'interviewer un délinquant. C'est moins vendeur de parler des jeunes qui dépassent le handicap par le jeu que de parler de bandes urbaines. Et c'est moins haletant de suivre des jeunes qui s'initient à la citoyenneté que d'assister à l'arrestation musclée de trois jeunes braqueurs. Mais à un moment ça suffit !

La jeunesse se coltine une image désastreuse injustifiée. Cette image est sans cesse réactualisée par « l'effet loupe » des médias qui mettent l'accent sur le sensationnalisme et l'émotionnel. Et alors, me direz vous, tout ça pour une histoire d'image ? Et bien non, l'image des jeunes a des conséquences. Les adultes qui ont peur des jeunes, ne les comprennent pas et en arrivent à poser des actes extrêmes comme installer des « Mosquito », ces appareils qui repoussent les nuisibles aux jeunes oreilles.

En tant qu'acteurs du secteur jeunesse, mais surtout en tant que jeunes, nous ne pouvons tolérer que soit ainsi dénigrée la Jeunesse dans son ensemble. Il faut remettre les choses en perspective.

Il existe une faible proportion de jeunes qui éprouvent des difficultés à cette étape de la vie, certains passent par la délinquance et beaucoup en sortent. Mais surtout, une très grande proportion a choisi le vivre ensemble en devenant des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires. Nombreux sont les jeunes qui exercent une autorité sur autrui. Positivement. Nous constatons qu'il est plus porteur de développer les contacts entre générations pour passer à l'âge adulte. Il faut abandonner cette image sociale accolée aux jeunes qui en fait une menace pour la société. Celle-ci est non seulement erronée mais plus encore, elle empêche de construire aujourd'hui les rapports sociaux avec les jeunes. Elle est donc porteuse de l'exclusion de toute une classe d'âge exclusion qui trouve un écho désastreux dans les chiffres de l'emploi des jeunes.

Les pouvoirs publics nous rejoignent dans cette vision des choses ; ainsi le gouvernement de la Communauté française déclarait cet été : « *Dans un contexte où la société véhicule trop souvent une image négative des jeunes, la politique de la jeunesse doit être activement soutenue afin de valoriser les potentialités des jeunes et mettre publiquement en évidence leurs actions positives* <sup>1</sup> ».

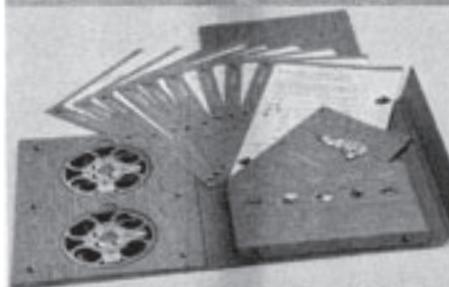
Alors finalement faut-il vraiment avoir peur de nos jeunes ? Pour nous, les jeunes sont l'avenir et pas des asociaux, ils sont plus porteurs d'engagement que source de problèmes, ils sont plus source d'espoir que de méfiance. Alors la réponse est claire : Non, finalement, il ne faut pas avoir peur de nos jeunes, il faut leur faire confiance.

**Brice Many**

Secrétaire Général du CJC, Cjc@cjc.be

<sup>1</sup> P. 99 de la DPC.

### Sortie de l'outil BOC'S



La Boîte à Outils du Cadre pour Soutenir et valoriser les volontaires

Disponible dès la rentrée dans les OJ!

C'est le cadeau de rentrée du CJC aux volontaires de ses organisations membres : la Boc's, la Boîte à Outils du Cadre pour Soutenir et valoriser les volontaires. Elle sera très prochainement distribuée à toutes les personnes qui, dans les Organisations de Jeunesse (OJ) du CJC, accompagnent de jeunes bénévoles.

La Boc's constitue l'ultime étape de la campagne « Tapis rouge pour les volontaires ! » que le CJC et ses OJ ont mené tout au long de cette année 2009. Entamée le 13 mars dernier avec le colloque « Jeunes et Volontaires », cette campagne de promotion et de valorisation de l'engagement volontaire des jeunes se clôture donc par la diffusion d'un outil multiforme qui permettra d'encore mieux soutenir les jeunes bénévoles sur le terrain. Fruit d'un long travail d'exploration, de réflexion et de concertation, la Boc's est un outil durable qui rassemble différents exemples de pratiques de nos OJ afin d'en faire profiter un maximum de personnes. La Boc's aborde ainsi différentes dimensions du volontariat afin de permettre aux personnes qui encadrent des bénévoles de les accompagner tout au long de leur engagement pour qu'il soit toujours une source de plaisir, d'apprentissage et d'enrichissement pour eux et les autres. On y trouvera entre autres une présentation du volontariat et des actions volontaires dans les OJ, des solutions concrètes pour plus de soutien matériel et financier, plus d'efficacité dans les réunions ou la communication vers l'extérieur ainsi que des pistes de réflexion sur son engagement ou sur la prise de nouvelles responsabilités au sein de son OJ.

#### Que contient la Boc's ?

- Un livret clair et concis présentant la Boc's ainsi que de nombreuses suggestions d'utilisation concrète sur le terrain.
- Deux DVD offrant un panorama de l'engagement bénévole en général et présentant les nombreux jeunes volontaires actifs dans chaque organisation membre du CJC.
- Treize fiches thématiques offrant de multiples trucs et astuces aux cadres d'organisations de jeunesse pour épauler, encourager et surtout valoriser les jeunes volontaires tout au long de leur parcours.

#### Pour plus d'informations :

Dominique VITRY  
02 230 32 83 - [dvitry@cjc.be](mailto:dvitry@cjc.be)



ALTER ECHOS 280, 10/09/2009

#### ■ La Boc's est de sortie

Cadeau de rentrée du Conseil de la jeunesse catholique (CJC) aux cadres de ses OJ, la Boc's pour Boîte à Outils du Cadre pour Soutenir et valoriser les volontaires, est un outil pédagogique destiné à tous les jeunes qui mènent des projets avec des bénévoles. Deux DVD, treize fiches didactiques présentant des trucs et astuces et des bonnes pratiques pour épauler, encourager et valoriser les jeunes volontaires tout au long de leur parcours. Une initiative menée dans le cadre de la campagne « Tapis rouge pour les volontaires » du CJC. La BOC's a été distribuée à toutes les organisations de jeunesse du CJC.

**Infos :** CJC – tél. : 02 230 32 83 – courriel : [info@cjc.be](mailto:info@cjc.be) – site : [www.cjc.be](http://www.cjc.be)

## LES JEUNES SE DÉSENGAGENT. VRAIMENT ?

"Les jeunes sont individualistes et consuméristes. Ils ne se battent plus pour de grandes causes, ils ne s'engagent plus..." Et si l'on prenait un peu de distance par rapport à ces jugements moraux ? Ce dossier vous propose un tour d'horizon des études et recherches au sujet de l'engagement des jeunes, explore les nouvelles formes d'engagement et de participation.

Qu'est-ce que l'engagement ? Dans une étude réalisée pour la Fondation Roi Baudouin, il est défini comme une démarche personnelle d'adhésion et de participation à un projet ou à une cause. Selon une idée générale, l'engagement des jeunes serait en chute libre. Un jugement moral que nous voudrions mettre à l'épreuve.

**Mauvais points pour l'école**

Une participation démocratique des jeunes passerait d'abord par l'école. C'est en tous cas l'objectif du Décret Mission de 1997, qui visait à transfor-

mer l'enseignement traditionnel et autoritaire en un enseignement participatif et démocratique. Sur le papier, l'intention y est. Dans les faits, une enquête de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse démontre qu'il reste du chemin à parcourir.

Dans cette enquête, plus d'un millier d'enfants et de jeunes de 10 à 18 ans ont été interrogés au cours des mois de novembre et décembre 2006. Ici, le concept de "participation" renvoie uniquement à l'expression et à la prise en considération de l'avis des jeunes lorsqu'une décision importante qui les touche est prise par des adultes.

Voici quelques éléments révélés par l'enquête. "En gros, huit jeunes sur dix s'expriment dans la famille tandis qu'à l'école, sept sur dix disent se taire ! [...] Des structures de participation ont été décrétées et généralisées dans toutes les écoles fondamentales et secondaires. Mais, ces structures ne sont guère habitées : la culture de participation a encore visiblement besoin de temps, d'énergie et de volonté pour s'y développer", conclut le rapport à ce sujet.

**Du mieux en dehors de l'école**

L'enquête livre des résultats plus encourageants lorsqu'elle aborde l'engagement des jeunes en dehors de l'école. "Les jeunes font preuve d'un important engagement social. Ils s'inscrivent volontairement dans les divers domaines organisés du troisième milieu : le sport, les loisirs, la culture et aussi la défense des causes, mentionne le rapport. L'ampleur de cette affiliation des jeunes varie, selon les organisations, de 5 à près de 10 % : ces chiffres peuvent paraître peu élevés, mais ils doivent être lus de manière absolue. 8 % des jeunes de 10 à 18 ans qui défendent une cause, c'est beaucoup !"

Il est difficile de chiffrer le nombre de volontaires, ainsi que l'importance de l'engagement. D'une étude à l'autre, les résultats divergent. Certains auteurs soulignent un plus grand engagement bénévole de la part des personnes âgées de 40 à 70 ans, mais d'autres font état de l'implication importante des jeunes âgés de 15 à 24 ans, notamment dans des mouvements de jeunesse. Comme le précise Jacques Defourmy, directeur du Centre d'Economie Sociale de Liège, en raison notamment de l'évolution démographique, il semble clair que la part des jeunes dans le bénévolat se réduit, tandis que celle des personnes plus âgées connaît une nette évolution à la hausse.

## INTERVIEW

**A l'encontre d'une logique de marché scolaire**

Selon Philippe Schmetz, responsable de la régionale liégeoise de l'APED (Appel Pour une École Démocratique), la participation des jeunes ne sera effective que dans un enseignement nouveau : ouvert et démocratique.

**Le Ligueur :** Selon vous, la participation à l'école est positive mais anecdotique étant donné le contexte scolaire.

**Philippe Schmetz :** "Le système scolaire belge est un des plus inégalitaires de l'OCDE. La logique de marché règne en maître dans l'enseignement : une école est concurrente de l'école voisine, les filières sont hiérarchisées et les publics stratifiés. Par conséquent, les moyens de participation sont très inégaux. Dans ce contexte, la participation devient anecdotique. C'est bien souvent un outil de promotion pour les écoles les plus favorisées. Finalement, cela creuse davantage les écarts entre écoles."

**L. L. :** Quelles sont les solutions proposées par l'APED pour encourager une réelle participation de tous les jeunes ?

**P.S. :** L'APED milite pour une réorganisation de l'enseignement. Il faut d'abord sortir de la concurrence et de la logique de marché scolaire en créant un réseau unique d'enseignement public. Nous proposons de composer des écoles socialement mixtes, en se basant sur l'adresse mais aussi sur la déclaration d'impôts des parents. Nous défendons aussi l'idée d'un tronc commun de 6 à 15 ans. Enfin, l'APED défend une école ouverte, véritable lieu de vie où se déroulent des activités sportives, artistiques et sociales. Ce n'est que dans ce cadre-là que la participation, celle des élèves mais aussi celle des parents, pourrait prendre tout son sens.

**L. L. :** D'autres associations vont-elles dans le même sens que l'APED ?

**P.S. :** Suite au décret inscriptions, nous avons organisé une conférence de presse avec Inforjeunes, la Ligue des droits de l'homme et la Ligue des droits de l'enfant en faveur d'écoles à mixité sociale. C'est cohérent. Le droit à la citoyenneté active est totalement nié à une partie de la jeunesse.

**L. L. :** En revendiquant le droit aux inscriptions, les parents n'ont-ils pas leur part de responsabilité dans le maintien de ces inégalités ?

**P.S. :** On ne peut pas incriminer les parents. Dans un système scolaire aussi concurrentiel et inégal, il est légitime de vouloir inscrire son enfant dans une école favorisée.

**L.L. :** Le réseau unique et les écoles mixtes sur pied d'égalité, n'est-ce pas une idée utopique ?

**P.S. :** Pas du tout. La Finlande applique déjà un système assez proche que celui que nous défendons et qui présente de très bons résultats.

## COMMENT

**Les nouveaux modes d'engagement**

Pour Olivier Servais, anthropologue et professeur à l'UCL, c'est surtout le mode d'engagement qui a changé. Aujourd'hui, le volontaire est un bricoleur : son engagement est morcelé, caractérisé par des adhésions multiples et de courte durée. Chaque volontaire construit ainsi son engagement et lui trouve une cohérence a posteriori. La figure du militant lourd, engagé durablement et totalement investi pour une cause a évolué vers une figure de volontaire plus souple. Or, "un engagement, par définition, est quelque chose de durable, précise Olivier Servais. La notion même d'engagement est mise à mal et l'engagement est freiné, du fait du manque de continuité."

"Les motivations des volontaires ont également changé", constate Olivier Servais. Le volontaire accède au volontariat via un groupe d'affinités, individuellement ou via une communauté. Dans ce dernier cas, il a trouvé son engagement final et exclusif. Les raisons de l'engagement sont d'abord les relations humaines, le plaisir de l'action et le sens donné à l'engagement. Viennent ensuite les responsabilités, la reconnaissance et l'expérience libre.

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) a récemment mené une enquête sur l'engagement volontaire des jeunes parmi les membres de ses Organisations de Jeunesse. L'étude visait à déterminer le profil des volontaires, et les raisons de leur engagement.

Le premier constat est que les volontaires sont des personnes qui peuvent se permettre de s'investir bénévolement. Un investissement possible financièrement parce qu'elles travaillent (50 %) ou en temps parce qu'elles étudient (41 %). Le CJC identifie également la dynamique relationnelle ou de réseau comme un facteur essentiel d'entrée dans une O.J. "Près d'un bénévole sur deux a un enfant, un parent ou un proche volontaire. Il existe donc une détermination claire, une transmission culturelle de la disposition au don de temps, et ceci de génération en génération."

Le volontariat serait-il une activité réservée à l'élite et transmise plus facilement dans certains milieux privilégiés? Faut-il avoir les moyens et la formation pour s'investir au profit de la collectivité? Si la tendance se dessine, nous n'irons pas jusqu'à tirer ces conclusions excessives. Mais les chercheurs sont unanimes sur ce point: le volontariat est un outil puissant d'intégration et de cohésion sociale. Il est donc essentiel de repenser les portes d'entrée du volontariat et d'ouvrir cette activité à tous les publics. Une idée qui est largement partagée par de nombreux professionnels du secteur de la jeunesse et, par-ci par-là, mise en pratique...

**OÙ** L'asbl Solidarité et l'AMO la Chaloupe proposent aux jeunes de rejoindre une équipe de volontaires pendant six ou neuf mois. Ces initiatives touchent des jeunes de milieux sociaux très divers. Pour beaucoup, c'est un premier contact avec le volontariat.

S'aider soi-même en aidant les autres: voilà la logique poursuivie par l'asbl Solidarité et l'AMO la Chaloupe. Ces deux organismes proposent aux jeunes de participer à une année citoyenne. Concrè-

tement, les jeunes, réunis par groupe de huit et encadrés par un éducateur, investissent leur énergie dans différents chantiers sociaux ou environnementaux. Sur une année, ils travaillent avec des personnes âgées, accompagnent des personnes handicapées, remettent des locaux en état pour les sans-papiers, travaillent dans une réserve naturelle, etc. Cette année de volontariat leur offre le temps de se poser, de réfléchir à leur projet personnel tout en se rendant utile et en vivant une expérience de groupe dynamique et variée. Une des spécificités du projet est qu'il organise le brassage des publics de volontaires au sein des équipes. Certains jeunes viennent par conviction, d'autres y sont encouragés par des services d'aide, d'orientation, de santé mentale... Convaincus que c'est l'expérience citoyenne qui forme le citoyen, et pas l'inverse, les instigateurs de ces projets veulent renverser la tendance élitiste et rendre le volontariat accessible à tous. Voilà pourquoi, aux côtés d'autres associations, ils soutiennent la création d'un Service Citoyen Volontaire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans en Belgique. Réunies au sein de la Plate-forme pour le Service Citoyen, dix associations militent actuellement pour obtenir une loi qui donne l'occasion et les moyens à tous les jeunes de vivre une expérience de volontariat de quelques mois à temps plein. De quoi éveiller le citoyen qui sommeille en chaque jeune, et battre en brèche quelques vieilles idées reçues sur les jeunes et leur (dés)engagement...

#### Mouvements de jeunesse

Pour ceux qui voudraient opter pour une solution plus "classique", les mouvements de jeunesse restent très actifs. En Belgique francophone, ils impliquent près de 100.000 jeunes: 80.000 animés et 20.000 animateurs. Selon Olivier Servais, les mouvements de jeunesse ont un rayonnement très important, notamment grâce aux valeurs qui y sont transmises. Parmi celles-ci: l'engagement, le souci d'autrui, la gratuité et l'action. "Dès lors que ces valeurs sont vécues et pas uniquement dites, les mouvements développent des compétences qui semblent nécessaires pour s'insérer dans la société." Une enquête de la société TNS Dimarso en 2006 abonde en ce sens: 75 % des personnes interrogées considèrent les mouvements de jeunesse comme un complément à l'éducation.

#### EN SAVOIR +

- **Asbl Solidarité**, rue de Soignies 9 à 1000 Bxl, tél.: 02/503 20 45, [www.solidarcite.be](http://www.solidarcite.be).
- **AMO La Chaloupe**, chaussée de la Croix 10 à 1340 Ottignies, tél.: 010/41 70 53, [www.lachaloupe.be](http://www.lachaloupe.be).
- **Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique**, rue de Dublin 21 à 1050 Bruxelles, tél.: 02/508 12 00, [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).
- **Guides Catholiques de Belgique**, rue Paul-Emile Janson, 35 à 1050 Bruxelles, tél.: 02/538 40 70, [www.guides.be](http://www.guides.be).
- **Fédération Nationale des Patros**, rue de l'Hôpital 17 à 6060 Gilly, tél.: 071/28 69 50, [www.patros.be](http://www.patros.be).
- **Fédération Nationale des Patros Féminins**, rue de l'Hôpital 15 à 6060 Gilly, tél.: 071/28 69 55.
- **Scouts et Guides Pluralistes de Belgique**, avenue de la Porte de Hal 38-39 à 1060 Bruxelles, tél.: 02/539 23 19, [www.sgp.be](http://www.sgp.be).

■ Gaëtane Mangez

# POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● CJCF : les dernières heures du CJEF	17
● Le CJC se positionne sur le Conseil de la Jeunesse	18
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : une fin de mandature pleine de défis	20
● FESQJ- CESSOC : Supervision de la FESQJ	21
● Fonds de formation du secteur socioculturel : des objectifs fixés	23
● Déclaration politique communautaire : un peu de concret... mais pas trop !	23
● Revue de presse	25

## CJCF : LES DERNIÈRES HEURES DU CJEF

Le Conseil de la Jeunesse en Communauté Française s'est installé le 7 novembre. Impossible, au moment d'écrire ces lignes, de développer ce que sera le résultat. Le mois d'octobre a été marqué par une phase d'élection sur laquelle le CJC a été assez actif vers les OJ membres et les jeunes engagés au sein de celles-ci.

*Voir l'article qui suit.*

### UNE PAROLE DES JEUNES RÉDUITES AUX PARTIS POLITIQUES

Il est impossible de confirmer cette impression aujourd'hui. Néanmoins, l'analyse des candidatures montre que le nombre de candidats issus des jeunes de parti

est très important, il avoisine les 50 %. La légitimité du futur conseil dépendra donc de l'issue des résultats.

### PRÉPARATION DE LA TRANSMISSION

Le CJEF a, au cours de plusieurs réunions, préparé la transmission à l'attention de la nouvelle assemblée générale. Cette journée du 7 novembre a été préparée avec minutie et vous sera relatée dans notre prochain Correspondance.

**B.M.**

## LE CJC SE POSITIONNE SUR LE CONSEIL DE LA JEUNESSE

En octobre ont eu lieu les élections du nouveau Conseil de la jeunesse ! Le CJC et ses OJ devaient se positionner ! Ils ont décidé la mise en ligne d'un outil, un soutien aux candidats et une formation des élus.

La Cellule politique c'est réunie deux fois autour du thème du CJCF. Une première fois peu après l'ouverture des candidatures. Une deuxième fois peu après l'ouverture des votes. Cette deuxième réunion avait pour objectif de répondre à 3 questions :

- Que c'est il passé depuis l'ouverture des candidatures ?
- Que comptent amener les OJ du CJC à leurs candidats/élus ?
- Que va faire le CJC en tant que fédération ?

### QUE S'EST IL PASSÉ DEPUIS L'OUVERTURE DES CANDIDATURES ?

Il y a eu 124 candidatures pour 50 mandats à l'assemblée générale du Conseil de la jeunesse. Le bureau du CJCF a constaté un emballement à l'approche de la fin des inscriptions. Ceci est dû à une stratégie délibérée des jeunes politiques pour présenter des candidats. Le bureau du CJCF a rencontré les présidents des jeunes politiques pour leur rappeler que le Conseil devait s'autoréguler ou alors il ne serait pas légitime et pas pris en compte.

Cinq jeunes issus des OJ du CJC se sont portés candidats :

- Marie Gerard : JOC
- Jonathan Lefèvre : JOCF

- Delphine Crombez : Volont'R
- Adeline Bodson : jeunes CSC
- Marie-Laure Goudeseune : Gratte

### QUE COMPTENT AMENER LES OJ DU CJC À LEURS CANDIDATS/ÉLUS ?

Soutenir les candidats issus du CJC. Ce soutien s'est fait selon les moyens, les possibilités et les envies de chaque OJ. Par l'intermédiaire de leur site Internet, de leur revues, de leur News Lettre, de leur groupes de base, etc.

Un deuxième objectif est de « coacher » et former les élus du CJC et les candidats non apparentés à une autre fédération.

### QUE VA-T-ON FAIRE EN FÉDÉRATION ?

Le CJC va soutenir et coordonner les formations aux élus.

Le CJC compte analyser le ROI de l'AG pour qu'il garantisse la fonction consultative du Conseil.

Le CJC a créé et diffusé rapidement un outil pour aider à voter. Cet outil était composé :

- de tableaux comparatifs des priorités des candidats ;
- d'une présentation du CJC et de la procédure de vote ;
- d'une note d'animation pour voter avec un groupe de jeunes.

Le CJC a aussi diffusé un texte de positionnement :

expliquant la situation ;

- qui rappelle que la fonction consultative jeune est importante et différente de la fonction de représentation ;
- qui rappelle notre soutien à l'associatif ;
- qui rappelle que la place des partis est au Parlement ;
- qui annonce qu'il y a 5 candidats issus des OJ du CJC.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas les résultats du vote, mais lorsque vous lirez cet article, les résultats seront connus ! Alors allez voir sur le site du Conseil pour voir qui sont nos élus.

**C.C.**

*La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.*

*La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.*

*Pour les mouvements de jeunesse tout particulièrement, la procédure prévoit de passer par l'introduction d'un dossier de demande de reconnaissance. Celui-ci doit faire l'objet d'une décision de la Ministre après analyse par l'administration. Cette procédure est en cours.*

## COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : UNE FIN DE MANDATURE PLEINE DE DÉFIS

La CCOJ s'est réunie en septembre et octobre. Ces deux réunions qui marquent la fin de la mandature de 4 ans ont été marquées par des questions de mise en œuvre et d'évaluation.

### LES MISES EN ŒUVRE : DEMANDE DE RENCONTRER LES MINISTRES CONCERNÉS

Le nouveau décret OJ occupe largement les débats au niveau des Organisations de Jeunesse. De nombreuses questions relatives à son application ont été posées : mise en œuvre des transitions et des nouvelles reconnaissances, application des dispositifs particuliers, publication des arrêtés au Moniteur, délai d'application des différentes mesures, envoi des documents pour permettre la mise en œuvre de celles-ci. La CCOJ a souhaité que les co-présidents sollicitent une rencontre avec la nouvelle Ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck et avec les Ministres de l'Emploi.

Les OJ souhaitent se développer et pour ce faire, développer la taille de leurs équipes de travail. Dans ce cadre, la CCOJ a adopté un plan « Emploi ». Celui-ci a été adressé au différents partis puis, après les élections, aux partis qui négociaient les accords de Gouvernement. Aujourd'hui, les Ministres de l'Emploi sont connus, il s'agit de Benoit Cerexhe à Bruxelles et d'André Antoine en Région Wallonne. Pour développer son plan Emploi, la CCOJ a sollicité une rencontre avec ces deux Ministres. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. C'est d'autant plus dommage qu'au niveau de la Région Wallonne, une convention entre le Ministre de l'Emploi et le secteur a été signée et qu'il faut réaliser le suivi de son application, c'est-à-dire l'octroi de plusieurs dizaines d'emploi APE au secteur. Gageons que la rencontre ne saurait tarder. Les co-présidents de la CCOJ attendent en tout cas une réponse à leur sollicitation pour développer avec le Ministre les attentes du secteur.

### POLITIQUES PROGRAMMATIQUES : ENFIN UNE ÉVALUATION

La circulaire sur les politiques programmatiques a été mise en œuvre sous la législation précédente. Rappelons qu'à l'origine, nous n'étions pas très « chaud » à l'idée de voir se développer une logique de soutien aux projets ponctuels. Dans nos OJ, les projets s'inscrivent dans le long terme et ce type de soutien cadre mal avec notre manière de faire.

Toutefois, des avancées ont permis d'intégrer un certain nombre d'actions plus compatibles. Dès lors, nous attendions de cette circulaire qu'elle puisse soutenir des projets citoyens.

Après quelques années d'application, il faut constater que la circulaire fonctionne très mal. Les personnes qui doivent sélectionner les projets déplorent les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Un certain nombre d'entre elles ont quitté le navire en cours de route. Du côté de l'administration, la circulaire suscite également des insatisfactions. Il semble qu'une évaluation a été réalisée et que la CCOJ du 2 décembre pourra en prendre connaissance. Nous espérons que celle-ci permettra à la Ministre de la Jeunesse de donner des orientations décisives dans la gestion des dossiers, le contrôle des budgets, la clarté des décisions prises.

## PRÉSIDENTE BELGE DE L'UNION EUROPÉENNE

Les secteurs des Centres de Jeunes, des Organisations de Jeunesse et le Conseil de la Jeunesse ont décidé d'investir la présidence belge de l'Union Européenne. Celle-ci s'écoulera sur les 6 derniers mois de l'année 2010 et les préparatifs vont commencer. Les thèmes mis en avant seront le **Volontariat**, les **associations de jeunes** avec les différents outils politiques qui existent en Belgique et les **questions d'emploi** qui sont cruciales pour les jeunes d'aujourd'hui.

B.M.

## FESQJ-CESSOC : SUPERVISION DE LA FESQJ

Le CA de la FESQJ travaille à son fonctionnement. Une supervision est actuellement en cours, sous la houlette d'un intervenant du Cunic. Ce processus s'achèvera en décembre. Il entre à présent dans la dernière ligne droite.

A ce stade, nous pouvons constater qu'un certain nombre d'échanges ont porté sur les objectifs de notre fédération d'employeurs et ce travail n'est pas encore arrêté. Dans un second temps, le sous-groupe du CA travaille davantage sur le fonctionnement politique : construction des positions politiques, développement d'une vision à long terme, construction des mandats de négociation.

*Ces thèmes ont fait l'objet d'une décision de la CCOJ il y a de nombreux mois déjà. Il s'agit notamment de mettre en avant la logique de la Charte associative adoptée en Communauté Française en avril 2009.*

*Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESQJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.*

*Signés en 2000, ils ont pour objectif d'harmoniser les salaires des travailleurs du non marchand. En résumé, on peut dire que le but est que les travailleurs soient payés de la même manière pour des fonctions équivalentes. Ce n'est pas encore le cas.*

## LES ACTUALITÉS DES EMPLOYEURS

Les négociations avec les syndicats sont très proches d'un aboutissement sur deux dossiers. Sur le fonctionnement des délégations syndicales, une nouvelle Convention Collective de Travail sera très bientôt signée entre les parties. Pour ce qui concerne les questions de flexibilité, des négociations sont en cours, elles vont permettre, pour certaines fonctions ciblées, de déroger aux obligations actuelles en matière de temps de travail. Celles-ci sont parfois très difficiles à rendre compatibles avec les modalités d'actions des associations des secteurs socio-culturels.

## ●●● LES ACCORDS DU NON MARCHAND

Les accords du non marchand ont été développés en plusieurs phases : 2000-2005, 2006-2009. On devrait donc ouvrir une nouvelle phase. Bien sûr, pour harmoniser les salaires des travailleurs, il faut augmenter les salaires et ceci suppose que les pouvoirs publics disposent de moyens financiers pour le faire. Il n'a échappé à personne que la crise financière a mis à mal les finances des pouvoirs publics. Dès lors, les accords du non marchand sont plus hypothétiques. Néanmoins, les représentants des OJ, dont le CJC, ont commencé à réfléchir à ce que pourraient être ces ANM.

Un des enjeux importants est la révision du décret Emploi. Ce décret a fait très mal au niveau du CJC et de nombre de ses OJ car il est défavorable aux associations qui ont plus de 6 emplois. Une révision plus équilibrée est donc un véritable enjeu.

## UN NOUVEAU MARIBEL : LE MARIBEL FISCAL

En janvier 2010, quelques associations recevront un emploi Maribel d'un nouveau type. Ces emplois sont créés en solidarisant des pourcentages du précompte professionnel versé par les associations dans le cadre de leurs impôts. Ces petits pourcentages d'impôts vont alimenter un fonds grâce auquel on peut créer un certain nombre de « bourses de subvention » pour créer des emplois.

Une fois que les critères d'attribution auront été fixés, un appel à projets sera sollicité auprès des associations et une sélection des projets sera opérée par le Fonds Maribel composé de représentants des associations (les employeurs via la CESSOC) et des syndicats. Actuellement, la réflexion sur les critères est en cours.

**B.M.**

## FONDS DE FORMATION DU SECTEUR SOCIOCULTUREL : DES OBJECTIFS FIXÉS

En deux mois, le fonds de formation s'est doté d'un plan d'action pour les années 2010-2011 qui va développer considérablement les actions soutenues. Outre les actions de type accompagnement d'équipe, formation des travailleurs, le plan d'action prévoit de développer des actions de formation à l'attention des responsables et directeurs, des actions de coaching, et d'élargir considérablement les types et nombres de formation soutenues.

Par ailleurs, les travaux habituels du fonds ne sont pas restés à l'arrêt. Le comité de gestion a sélectionné une quarantaine de demandes d'accompagnement d'équipe et quelques septante de projets de formation spécifique en cette fin de mois d'octobre.

B.M.

## DÉCLARATION POLITIQUE COMMUNAUTAIRE : UN PEU DE CONCRET ... MAIS PAS TROP !

Des bonnes intentions, mais pas de priorités ! C'était en substance ce que nous avons conclu dans le dernier « Correspondance » après la lecture de la déclaration de politique communautaire (DPC).

Dans une intervention au Parlement, la ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, Evelyne Huytebroeck a corrigé le tir en prenant des engagements et en annonçant ses axes de travail jusqu'en 2014.

Elle prend 8 engagements :

1. Mettre en œuvre et évaluer les nouveaux décrets et assurer la simplification administrative de leur application.
2. Valoriser l'action locale des mouvements de jeunesse et soutenir les dispositifs

Chaque année ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs et en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits « à risque » tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

Voir Correspondance 115, page 8.

La déclaration de politique communautaire (DPC) est un texte qui présente ce que le Gouvernement s'engage à faire durant les cinq ans de son mandat.

particuliers : égalité des chances, publics spécifiques, éducation aux médias et lutte contre l'extrémisme.

3. Soutenir l'information des jeunes pour optimiser tous les canaux d'information des jeunes, y compris les centres d'information des jeunes.
4. Articuler les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle et l'éducation non formelle dans les maisons de jeunes.
5. Renforcer la formation des animateurs volontaires et valoriser les filières de formation émanant des services de la Jeunesse.
6. Collaborer avec les régions pour la sécurisation et la rénovation des infrastructures d'accueil pour les jeunes, et les rendre plus économes en énergie.
7. Evaluer les besoins et les attentes des usagers du centre de prêt de Naninne, en particulier pour le matériel de camping et audiovisuel.
8. Valoriser et financer l'emploi dans les organisations de jeunesse et les centres de jeunes en collaboration avec les Régions.

Elle nous donne aussi ses 4 axes travail :

Souligner et travailler avec plus de cohérence le lien entre Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse.

Mettre rapidement en œuvre le plan Jeunes et à réunir la conférence interministérielle permanente avec les ministres de tous les niveaux de pouvoir chargés des questions relatives à la jeunesse. Le travail en réseau sera fondamental (y compris avec l'associatif).

Mettre l'accent sur le développement durable : soutenir les initiatives de sensibilisation et d'éducation au développement durable et les mobilisations et participations des jeunes à tous les niveaux.

Améliorer les conditions de vie des jeunes : logement, mobilité, etc.

Cette manière de présenter les choses pourrait nous faire croire qu'elle a clairement dit ce qui était important pour elle, laissant de côté ce qui ne l'était pas. Mais, à y regarder de plus près, on peut voir qu'elle ne fait que résumer ce qu'il y a dans la DPC.

Cela dit, elle s'engage quand même sur des points précis, et même s'il n'y a pas de d'objectifs ou de dates limites, il est désormais possible de travailler sur ses priorités et de préparer les dossiers. Alors bon travail à tous.

**C.C.**

## LE CONSEIL DE LA JEUNESSE : UN LIEU D'EXPRESSION ET DE DÉFENSE DES JEUNES

Organe d'avis officiel et de représentation des jeunes en Communauté française, le Conseil de la Jeunesse (ex-Cjef) est en pleine révolution. Prochainement, des élections auront lieu afin d'élire les nouveaux représentants de la jeunesse : appel aux candidats âgés entre 18 et 30 ans !

Quand on est jeune, on a des rêves, des idéaux, des envies, des tas de projets, des coups de gueule, etc. Mais on ne sait pas toujours très bien quoi en faire. On pense souvent que de toute façon, on ne peut rien faire pour changer la société et que d'autres décideront toujours à notre place. FAUX ! Les jeunes ont une voix ! Ils ont plus de pouvoir qu'ils ne le pensent... et notamment via le Conseil de la Jeunesse.

Le Conseil de la Jeunesse défend avant tout les intérêts des jeunes. Son rôle principal est de porter haut et fort la parole des jeunes afin que leurs préoccupations soient relayées aux instances politiques. Des projets de société sont construits par thématique au sein du Conseil (emploi, développement durable, culture, sécurité, santé, etc.) et sont ensuite proposés et défendus par les représentants de la jeunesse. Le Conseil émet ainsi des avis sur demande ou d'initiative sur toute question qui mérite selon lui d'être abordée. Il est obligatoirement consulté par les instances politiques pour toute proposition de loi qui touche aux matières «jeunesse». Une des grandes nouveautés du Conseil de la Jeunesse est l'organisation annuelle de Forum et Agora thématiques où les jeunes seront amenés à débattre sur des sujets choisis par eux pour parvenir à un texte reprenant des recommandations collectives que le Conseil, en tant qu'institution, défendra au niveau communautaire.

Ces événements auront lieu tout au long de l'année à travers toute la Communauté française (Liège, Bruxelles, Charleroi, Namur, Mons). Ces lieux de rencontre et de dialogue sont extrêmement importants, afin de permettre aux jeunes de venir s'exprimer sur des sujets de société qui les touchent et sur lesquels ils veulent agir. Le Conseil de la Jeunesse est et doit rester le poil-à-gratter du monde politique, il doit être critique mais constructif. Depuis sa création en 1977, le Conseil a ainsi obtenu plusieurs succès politiques grâce à différents moyens de pressions : fin du service militaire obligatoire, abaissement du droit de vote à 18 ans, interdiction des mosquitos (appareil sonore destiné à éloigner les jeunes) ou encore une représentation officielle aux instances de l'ONU.

### Devenir candidat aux élections

Aujourd'hui exclusivement composé d'Organisations de Jeunesse (OJ), le Conseil va désormais s'ouvrir à l'ensemble des jeunes qui souhaitent agir et siéger à la nouvelle Assemblée Générale (AG) pour faire bouger les choses. Dans ce cadre-là, le Conseil de la Jeunesse organise de grandes élections pour élire les nouveaux représentants de la jeunesse. Cette première est un vrai défi. Pour qu'elle soit une réussite, nous avons besoin de toi... Le profil idéal ressemblant à un ou une jeune âgé(e) entre 18 et 30 ans, motivé(e), prêt(e) à s'investir,

qui n'a pas peur de se frotter au monde politique, qui a des idées plein la tête et qui veut défendre les intérêts des jeunes.

Afin d'informer au maximum les jeunes de cet événement important, l'équipe du Conseil de la Jeunesse s'apprête à se déplacer en bus sur les campus universitaires et dans les grandes villes francophones (Charleroi le 18 septembre, Bruxelles le 21, Liège le 22, Louvain-la-Neuve le 23, Mons le 24 et Namur le 25). Ces moments de présentation seront une nouvelle occasion pour les jeunes de découvrir le rôle et l'importance d'un tel Conseil.

Cet appel à candidature qui se veut le plus large possible se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2009, date limite pour se manifester (via le nouveau site internet du Conseil : [www.conseildela jeunesse.be](http://www.conseildela jeunesse.be)). Durant le mois d'octobre 2009, ces jeunes seront alors amenés à faire campagne auprès de leurs pairs pour défendre leurs priorités et se faire élire. Vidéos, flyers, page web seront notamment à disposition des jeunes candidats afin de mettre toutes les chances de leur côté.



Il est important de préciser que les candidats, s'ils sont élus, le seront à titre individuel et non plus, comme avant, en tant que représentant d'une Organisation de Jeunesse. L'idée de la réforme étant de vraiment sortir de la logique des piliers et des confédérations tout en assurant une représentation plurielle des jeunes. Le Conseil veut s'ouvrir à d'autres jeunes, issus d'horizons divers, afin d'obtenir aux yeux des politiques et des médias une plus grande légitimité.

D'illustres mandataires politiques actuels sont passés par le Conseil dans le passé... Ainsi, Jean-Michel Javaux, co-président d'Ecolo; Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne; Philippe Henry, nouveau Ministre de l'environnement et

de la mobilité; ou encore Willy Borsus, député libéral à la Communauté française, ont fait leurs gammes politiques au Conseil. Même si le Conseil de la Jeunesse ne doit pas devenir le «bac à sable» du monde politique et doit rester un organe critique et constructif dans l'intérêt de la jeunesse, ces expériences démontrent l'importance d'un organe comme le Conseil. Son rôle, trop méconnu du large public, est primordial.

Pour devenir candidat, rendez-vous donc sur [www.conseildela jeunesse.be](http://www.conseildela jeunesse.be) avant le 30 septembre 2009. Le formulaire officiel se trouve en ligne. Les 800.000 électeurs potentiels âgés entre 18 et 30 ans pourront alors voter pour les candidats en lice entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2009 afin d'élire les 50 membres du nouveau Conseil de la Jeunesse. La nouvelle Assemblée Générale sera alors présentée officiellement à la presse le samedi 7 novembre.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter l'équipe du Conseil de la Jeunesse au 02 413 29 30 ou par mail à : [conseil.jeunesse@cfwb.be](mailto:conseil.jeunesse@cfwb.be)

Joachim Wacquez  
Chargé de communication du Conseil de la Jeunesse

## LES JEUNES ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS

► Le Conseil de la jeunesse élit ses membres au suffrage universel. Une première.

800 000 citoyens sont appelés à voter pour 123 candidats répartis sur 3 listes.

**D**éfendre les intérêts des jeunes et relayer leur voix auprès du monde politique. C'est la mission du Conseil de la jeunesse (CJEF).

Un organe consultatif, créé il a plus de trente ans, compétent pour émettre

des avis dans tous les domaines qui concernent de près ou de loin les 18-30 ans.

Composée jusqu'à présent de 85 représentants des organisations de jeunesse reconnues en Communauté française, cette institution encore largement méconnue du grand public s'apprête à connaître une légitimité nouvelle en procédant pour la première fois à l'élection directe de ses membres. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, quelque 800 000 citoyens âgés de 16 à 30 ans sont ainsi invités à voter, par Internet, pour désigner leurs représentants.

La nouvelle assemblée générale du

CJEF sera composée cette fois de 50 élus, qui siègeront en leur nom propre, et non plus en celui de l'organisation dont ils étaient issus. "C'est une nouvelle dynamique qui démarre", explique Joachim Wacquez, chargé de communication et membre du staff du Conseil de la jeunesse. "Auparavant, chacun prêchait un peu pour sa paroisse. C'est pour ça que le Conseil a décidé de se réformer en profondeur en s'ouvrant à l'ensemble des jeunes de la Communauté française."

Pas facile toutefois d'organiser un scrutin d'une telle échelle quand les moyens de l'institution sont aussi élevés que sa renommée. Quelques spots radios diffusés gracieusement sur Pure FM. Une tournée des campus réa-



Cédric Mahieu, 26 ans, Bruxelles.



Laura Leon Fanjul, 25 ans, Liège.

## "Une autre image"

**D**onner une image positive des jeunes. Favoriser leur accès à l'emploi et leur implication dans les mouvements associatifs. C'est l'ambition de Cédric Mahieu. Un programme qu'il défend avec passion depuis longtemps, que ce soit à travers les mouvements de jeunesse, où au sein des jeunes CDH. Sa candidature au Conseil de la jeunesse, il la voit donc comme la continuité d'un engagement de longue date pour défendre la place des jeunes dans la société.

Cédric siégeait déjà au sein de l'AG du Conseil depuis deux ans, ce qui lui a donné envie de poursuivre l'expérience. "Il y avait un problème de représentativité jusqu'à présent. Avec une assemblée élue directement par tous les jeunes, j'espère que l'organe aura une plus grande force de frappe. C'était très important d'organiser cette élection."

Au programme de Cédric, l'image des jeunes, qu'il juge désastreuse dans la société alors que la majorité d'entre eux, dit-il, ont des projets et des activités qui méritent d'être soulignés et valorisés. La thématique de l'emploi également, sans oublier les mouvements de jeunesse, qu'il est essentiel, selon lui, de soutenir davantage.

Pour l'avenir, il faut absolument, dit-il, croire dans le potentiel de la jeunesse. "Il faut miser sur son dynamisme, et sa créativité, et cesser de la voir uniquement sous le prisme de la délinquance juvénile."

G.C.

## "L'école et l'emploi"

**N**ous avons aussi l'un des systèmes d'enseignement les plus inégalitaires d'Europe. Alors quand j'ai appris l'existence du Conseil de la jeunesse, j'ai décidé de me présenter."

Pour y avoir enseigné et pour en être elle-même sortie il n'y a pas si longtemps, Laura Leon Fanjul connaît bien l'école et son univers. Manque de moyens, échec scolaire, dévalorisation du métier d'enseignant... Autant de difficultés dont sont victimes les jeunes au quotidien.

Étudiante militante pendant ses études à l'université, elle aide à mettre sur pied, une fois diplômée, un Comité des élèves francophones (CEF), pour permettre aux étudiants du secondaire de se faire entendre. "C'était important, nous étions un des seuls pays à ne pas disposer d'un tel organe."

Quelque temps plus tard, elle entend parler des élections au Conseil de la jeunesse. "Comme j'étais majeure, on s'est dit que c'était important d'être présent là-bas. Voilà pourquoi je me suis présentée sur la liste des organisations étudiantes." Le Conseil de la jeunesse, elle le voit comme un endroit où discuter, rencontrer d'autres personnes issues d'autres organisations. Elle y défendra l'importance de l'éducation et aussi celle de l'emploi. "Parce que le chômage augmente sans cesse et les jeunes sont les premiers touchés par ce fléau", explique-t-elle.

G.C.

lisée avec le bus du délégué général aux Droits de l'enfant. Les sept permanents du Conseil ont dû jouer sur leur débrouillardise pour faire connaître le scrutin et inciter les jeunes à y prendre part. Avec un succès au-delà de toute attente!

Pas moins de 123 candidats se sont ainsi présentés pour figurer sur les listes. Et tout indique que pour le 30 octobre, dernier jour des élections, plus de 5000 jeunes auront exprimé leur vote sur le site du Conseil.

Une fois élue, l'Assemblée générale du Conseil de la jeunesse désignera en son sein un ou une président(e) ainsi qu'un conseil d'administration d'une douzaine de membres qui gèrera au quoti-

dien le travail de l'institution. C'est lui qui traitera des questions d'actualité urgente, l'assemblée générale étant compétente pour voter les avis discutés dans les différentes commissions thématiques: éducation, emploi, développement durable... A l'instar de ses homologues dans d'autres pays, le CJEF, représente également les Belges francophones auprès d'institutions telles que l'Onu ou le Conseil de l'Europe.

"L'avis du Conseil est obligatoire pour toutes les matières qui concernent la jeunesse", poursuit Joachim Wacquez. "Mais il peut aussi rendre des avis d'initiative sur tout autre sujet. Ces dernières années, le Conseil a mené avec succès un lobbying intense sur des dossiers particu-

lièrement emblématiques." Parmi ceux-ci, on trouve notamment le combat mené contre le Mosquito. Cet appareil, aujourd'hui interdit, qui en émettant un son strident à une fréquence qui ne peut être captée que par une oreille de moins de 25 ans, était destiné à éloigner les jeunes de certains endroits où on les jugeait indésirables.

Avec une assemblée élue, et une renommée accrue, le CJEF espère accroître encore davantage sa crédibilité auprès des pouvoirs publics. Les 18-30 ans représentent, en effet, une part importante de la population, fort peu représentée parmi les différentes assemblées élaes de la nation.

La nouvelle ministre de la Jeunesse de

la Communauté française Evelyne Huytebroeck a salué cette importante réforme opérée par le Conseil qui a souhaité gagner une nouvelle légitimité démocratique en organisant l'élection directe de ses membres. Elle a également souligné le bon équilibre entre les différentes tendances des candidats et la présence sur les listes de plusieurs jeunes issus du secteur de l'Aide à la jeunesse.

"Les avis du Conseil de la jeunesse n'ont évidemment rien de contraignant", explique Evelyne Huytebroeck. "Mais si ses avis sont pertinents, je me vois mal les balayer d'un revers de la main. Ce serait intenable devant une commission parlementaire."

Grégoire Conhaire



Géraldine Martin, 27 ans, Wavre.



Sarah Dujardin, 27 ans, Bruxelles.



Jean-Yves Kitantou, 26 ans, Bruxelles.

## "L'avenir, c'est nous"

**P**ermanente au sein d'Ecoloj, Géraldine Martin termine elle aussi un mandat en tant que représentante de son organisation au sein du CA du Conseil de la jeunesse. Un engagement qui l'a très largement encouragée à poursuivre l'expérience en se présentant cette fois à l'élection. "J'ai pu voir tout le travail qu'on a accompli et les résultats concrets que nous sommes capables d'obtenir", explique-t-elle. "Le Conseil a dépassé les matières qui lui sont propres pour se positionner sur toutes une série de sujets comme la culture".

Géraldine Martin se dit très satisfaite de la campagne menée par le staff du Conseil de la jeunesse, qui a permis de faire connaître davantage l'institution en Wallonie et à Bruxelles.

Avec cette légitimité nouvelle acquise par l'élection des membres, elle espère que les avis du Conseil peseront encore davantage auprès des décideurs politiques.

Parmi ses priorités, on retrouve l'emploi et bien sûr le développement durable. Une thématique essentielle pour la génération qui fait son entrée dans la vie active et vivra de plein fouet la problématique du réchauffement climatique. "L'avenir, c'est nous", dit-elle.

G.C.

## "Se faire entendre"

**C'**est par l'asbl Quinoa, qui organise des chantiers de volontariat à l'étranger, que Sarah Dujardin entend parler pour la première fois du Conseil de la jeunesse. L'idée de se présenter aux élections la séduit immédiatement. "J'ai envie de voir ce qu'on peut faire là-bas", dit-elle.

Le volontariat, Sarah en a fait pas mal jusqu'à présent. En Bolivie, au Népal mais aussi en Belgique dans un centre pour immigrés, une maison de jeunes et une école de devoirs. Promouvoir le volontariat et l'engagement associatif est très important, pense-t-elle.

"Si je suis élue, j'espère faire le lien entre les thématiques Nord-Sud et les enjeux locaux de la jeunesse belge." Elle se réjouit également de voir se créer une assemblée générale qui pourra être un lieu d'échange et de débat, qui permettra aux jeunes d'exercer un véritable contre-pouvoir au sein de la société. "Tous les jeunes élus viendront de bords et d'expériences différentes. Il faudra donc souvent trouver des compromis. Ce qui est important, c'est qu'on puisse faire entendre notre voix auprès des décideurs, sur des thématiques qui nous concernent et qui concernent notre avenir."

G.C.

## "S'impliquer"

**M**aison de quartier, associations étudiantes... S'il est élu par ses pairs au terme de ces trente jours de scrutin, Jean-Yves Kitantou n'en sera pas à son premier engagement. "Je pense qu'il est très nécessaire de s'impliquer dans la vie publique, explique-t-il. Et particulièrement quand on est jeune car le monde de demain se construit aujourd'hui."

Durant ses études, Jean-Yves Kitantou a été membre de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve, de l'Association universitaire européenne de Louvain-la-Neuve et du cercle des étudiants congolais. Les jeunes d'aujourd'hui souffrent, selon lui, d'une crise identitaire. "Ils sont en manque de repères et rencontrent des difficultés à trouver leur place dans la société."

Comme la plupart des autres candidats, Jean-Yves Kitantou attache une grande importance à la thématique de l'emploi. Il considère également qu'il faut valoriser les jeunes qui osent se lancer en créant leur propre entreprise. "La jeunesse d'un pays est un reflet de son avenir, et le Conseil de la jeunesse a un rôle essentiel à jouer dans la société belge. Voilà donc pourquoi j'aimerais beaucoup en faire partie."

G.C.

LE SOIR 1/09/09  
ET METRO 26/10/09

## CAMPAGNE AU CONSEIL DE LA JEUNESSE

**CONSEIL DE LA JEUNESSE Première campagne électorale** Pour la première fois de son histoire, le Conseil de la jeunesse de la Communauté française lance, ce mardi, un appel à candidatures adressé à tout jeune de 18 à 30 ans désireux d'y être élu. Potentiellement, 800.000 jeunes sont concernés. Cet organe d'avis officiel et de représentation des jeunes francophones mettra à la disposition des candidats vidéo papillons et page web pour faire leur campagne électorale. Les 16-30 ans pourront ainsi voter durant le mois d'octobre, via le site internet du Conseil ([www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)) et choisir leurs nouveaux représentants. (b)

METRO 4/11/09

## LE NOUVEAU CONSEIL DE LA JEUNESSE EST SUR LES RAILS

**BRUXELLES** Les jeunes francophones ont élu leurs nouveaux représentants au Conseil de la jeunesse. Pour la première fois, les élections étaient ouvertes à tous les jeunes entre 16 et 30 ans. En tout, plus de 3.000 votants ont donné leur voix sur internet même si 2.793 votes seulement ont été validés parce que certains électeurs n'avaient pas correctement validé leur choix par mail. Les 50 jeunes élus siégeront dans le nouvel organe consultatif de la jeunesse francophone. En terme de voix de préférence, les jeunes femmes ont clairement devancé leurs homologues masculins. Anne-Caroline Burnet (jeunes cdH) a recueilli le plus de voix dans la liste organisation de jeunesse devant Florence Higuët (FEF). Lors de sa première assemblée samedi, le nouveau Conseil devrait élire son président pour deux ans. (fr)

/// [www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)

LE SOIR 21/10/09

## LA NOUVELLE CARTE JEUNES EUROPÉENNE EST DISPONIBLE

Après une dizaine d'années d'absence, la Carte Jeunes Européenne est de retour dans le portefeuille des étudiants francophones. Lancée en 1987, celle-ci avait disparu uniquement en communauté française, et ce malgré plus de 40.000 membres.

Début 2009, Marc Tarabella (PS) - à l'époque ministre de la Jeunesse en Communauté française - a donc décidé de relancer le projet. Grâce à l'aide de nombreux partenaires, la Carte Jeunes Européenne propose plus de 150 avantages disponibles dans une quarantaine de pays en Europe. D'ici 2010, le nombre de ces privilèges devrait par ailleurs doubler. Axée sur la mobilité et la découverte, la Carte propose de nombreuses réductions dans divers théâtres,

cinémas, librairies mais aussi dans les transports en commun. Elle offre également à ses membres une assistance voyage valable en Europe et dans quelques pays du Maghreb.

A côté de la nouvelle Carte Jeune Européenne viennent se greffer deux sœurs : les Cartes Jeunes de l'Université de Liège et de la Ligue des familles. Celles-ci combineront les avantages de la Carte Jeune Européenne avec divers privilèges plus particuliers. Ainsi, la version de la Ligue des Familles sera équipée d'une puce électronique permettant de collecter les points « Club » de la Ligue. Il faudra cependant attendre le 1<sup>er</sup> décembre pour pouvoir se procurer ces deux variantes. La Carte Jeune est quant à elle déjà disponible aux moins de 26 ans. ■

M.-E. R. (SL)

Plus d'infos sur [www.cartejeunes.be](http://www.cartejeunes.be)

En Organisation de Jeunesse (O.J.), la participation est un élément clé du projet éducatif du secteur : faire des Citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires – des CRACS. Concrètement, comment cela se déroule-t-il ? Quelle place est donnée aux enfants et aux jeunes ? Un petit tour d'horizon de différents projets et associations offre quelques pistes de réponse.

La première façon de participer, c'est évidemment... d'être là ! Inévitablement, chaque OJ prévoit des moments et des lieux de rencontres avec les jeunes. À la fois dans la réalité, comme les Jeunes FGTB qui installent un stand au Festival de Dour, mais aussi dans le monde virtuel, comme les projets « Blogomag » d'Action-Ciné-Média-Jeunes ou « Les Douzquinz.be » du CIDJ.

Mais être présent ne suffit évidemment pas pour participer. Il faut aussi « accrocher ». Lorsqu'il s'agit de sujets auxquels on est peu familier – la sécurité sociale, la vie sous tente, le handicap – les activités visent plutôt la découverte ou la sensibilisation. Chez Reform, « Bruxelles, je te découvre » propose à des classes de se balader dans Bruxelles à la découverte de l'histoire de la ville, et de répondre à des questions qui émaillent un parcours débouchant sur un trésor : les spéculoos bruxellois !

Plus chacun trouve sa place dans le projet, plus l'accroche est forte. Ainsi, chez les Guides catholiques de Belgique, le label « Reine Astrid » identifie les sections qui veillent à penser leurs activités pour accueillir des personnes avec un handicap. L'adaptation peut passer, par exemple,



Activité chez les Guides catholiques, sous le label « Reine Astrid »

par une attention terrain de jeux praticables en fauteuil, etc. De quoi réaliser la participation... de tous !

### Participer, c'est... participer !

La participation, c'est évidemment aussi des échanges en groupe, la réalisation d'œuvres créatives, l'expression d'opinions sur des sujets importants, etc. De l'action, quoi ! Imaginer, décider, préparer, vivre, fêter ; à chacune des étapes, il y a des responsabilités à prendre.

Dans « Les Douzquinz.be », l'objectif du projet est de réaliser un document d'information à destination des jeunes. Ceux-ci sont mobilisés d'emblée, depuis le choix des thématiques sur lesquelles il existe un besoin d'information jusqu'à la diffusion de l'outil en passant par la relecture des contenus produits par l'équipe de permanents. Ces actions s'inscrivent aussi dans un cadre pédagogique et relationnel. Chez Arc-en-Ciel, par exemple, les jeunes qui se forment à l'animation sont plongés dans une alliance subtile entre autonomie et soutien des formateurs, dans un climat de défi qui

Ce que les organisations de jeunesse mettent en place pour favoriser la participation des jeunes a aussi un impact sur le monde adulte. À travers le projet « Quand le patrimoine s'emballe » du Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse, il est évident qu'une partie de l'action consiste à sensibiliser les politiques par rapport à la place que peuvent prendre les enfants à la vie de la Cité.

Tous ces beaux projets mettent en avant d'une manière ou d'une autre la participation des jeunes, doit essentiel dans la Convention.

→ Bernard Mathieu



Le CIDJ a donné la parole aux jeunes lors de l'événement « Les Douzquinz.be »

par une formulation de consignes de jeux sur lecteur MP3 plutôt que par écrit,

les amène à se surpasser en préparant des activités « épatantes ».

## Témoignages

Art. 2 : « Tous les enfants du monde ont les mêmes droits, même s'ils sont de race, de couleur, de religions différentes. La Belgique doit tout faire pour que tous les enfants soient traités de la même manière. »

Les jeunes sont victimes de discrimination au sein des camps de réfugiés. Ils ne peuvent aller à l'école, ils ne peuvent pas travailler, ils ne peuvent pas voter... (Arthur, 17 ans)

En Belgique, on est pauvre... Quand on est pauvre, on ne peut pas aller à l'école, on ne peut pas travailler, on ne peut pas voter... (Audrey, 9 ans)

« CESSONS D'AVOIR PEUR DE NOS JEUNES ! »

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

**C**essons d'avoir peur de nos jeunes. Ils ne sont pas tous des délinquants en puissance ou des paresseux accomplis ! Il y a énormément de créativité, qui est ignorée, ou mal valorisée. Je veux absolument retisser du lien, faire en sorte que les jeunes, tous les jeunes, quel que soit leur milieu social ou culturel, puissent exercer mieux encore leur citoyenneté. »

Evelyne Huytebroeck ne veut pas être « la ministre des IPPJ », c'est clair. Avec sa double casquette – Région bruxelloise et Communauté française –, l'écologiste embrassera à la fois la politique de la Jeunesse et l'Aide à la jeunesse. Une première : jusqu'ici, ces matières étaient scindées. « Il y aura plus de synergies et plus de cohérence », insiste-t-on sous l'Olivier (PS-Ecolo-CDH). « Je veux décloisonner, travailler davantage avec l'ensemble des niveaux de pouvoir, m'appuyer au mieux sur les acteurs de première ligne (écoles, PMS, hôpitaux, CPAS) », insiste la ministre. Tour d'horizon de ses désirs gouvernementaux.

**1 Adopter un plan jeunesse des 12-25 ans.** Une conférence interministérielle permanente va voir le jour. Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais pas seulement : celle-ci sera élargie aux ministres d'autres niveaux de pouvoir (justice, emploi, mobilité...). « Nous devons évidemment travailler avec les organisations de jeunesse, les centres de jeunes et les associations reconnues, mais je voudrais aussi toucher une population moins impliquée dans les structures : les jeunes en difficulté, sans papiers, handicapés, d'autres encore. » Une grand-messe de plus ? « Non, promet la ministre, des rencontres, un agenda précis et de grands axes... Du concret ! »

**2 Favoriser la mobilité des jeunes.** Evelyne Huytebroeck va donc travailler en partenariat avec le secteur, mais elle ne partira pas « d'une page blanche ».

Un : le développement durable. En vue, notamment, la conférence de Copenhague en décembre prochain. « Il faut impliquer la jeunesse francophone, qui est très mobilisée autour des questions environnementales. »

Deux : la mobilité. Rendre les transports en commun plus accessibles, moins onéreux ; favoriser les déplacements des jeunes (échanges linguistiques, jumelages, formations...). « Il y a encore trop de ghettos, de stéréotypes, constate Huytebroeck. Il faut offrir un maximum de possibilités aux jeunes, pour sortir de leur quartier, de leur région, de leur pays ». Dans les limites budgétaires de la Communauté française (lire en page 3).

Trois : l'emploi et le logement. « Nous devons revaloriser les filières techniques et professionnelles ; intensifier l'accès au travail transrégional ; réfléchir en profondeur aux mutations sociologiques dans les quartiers, intégrer la question de la jeunesse dans les plans d'aménagement du territoire, et soutenir au maximum les habitations collectives », insiste Evelyne Huytebroeck.

**3 Aider les mineurs en danger ou en difficulté.** « Les mineurs délinquants représentent 13 % des prises en charge. C'est l'arbre qui cache la forêt ! Nous devons intensifier nos efforts pour les 83 % restants : les jeunes en danger ou en difficulté. » Prévention générale (assuétudes, suicide), aide en milieu de vie, accès aux services spécialisés... La ministre Ecolo est formelle : l'aide à la jeunesse, « c'est de 0 à 18 ans. Mais si on attend l'adolescence,



EVELYNE Huytebroeck (Ecolo) ne veut pas être la « ministre des IPPJ ». La jeunesse, pour elle, « c'est un tout ». © D.R.

c'est parfois trop tard ».

Son credo ? Mieux articuler les différents acteurs (services publics et privés, magistrats, médiateurs scolaires...), soutenir l'aide en milieu ouvert, revaloriser le principe de la famille d'accueil, évaluer et mieux coordonner l'offre en IPPJ... Avec quel budget ? « Si on s'enferme dans le carcan budgétaire, on ne fait plus rien ! Tout est une question de négociation, d'accord, et de priorité. »

**4 Ouvrir Saint-Hubert.** Un nouveau centre fermé pour jeunes délinquants doit s'ouvrir à Saint-Hubert (les Flamands gardant Everberg). Mais le dossier patauge. L'ouverture est programmée au mieux en janvier. Or, la Communauté française doit engager, organiser les formations du personnel, etc. Le Fédéral assurant le volet « agent de surveillance ».

La ministre de la Jeunesse a écrit à son collègue de la Justice (De Clerck, CD&V). « Je veux un calendrier clair, des infrastructures adaptées, afin de réfléchir à ce qui me semble prioritaire : le projet pédagogique », conclut Huytebroeck. ■

HUGUES DORZÉE

## « JE NE VAIS PAS DÉTRICOTER CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ AVANT MOI »

### Comment Evelyne Huytebroeck va-t-elle gérer l'Aide à la jeunesse et la pléthore de places fermées annoncées pour 2012? Entretien avec la nouvelle ministre Ecolo.

**Le Vif/L'Express : Trois portefeuilles à la Communauté française, idem à la Région bruxelloise, sans compter la Cocof. Vous ne pensez pas que la charge est un peu lourde pour une seule ministre ?**

**> Evelyne Huytebroeck :** Ne m'effrayez pas ! (Sourire.) Cela paraît beaucoup, oui. Mais je suis très organisée, je sais déléguer, je travaille avec de très bons cabinets et en étroite collaboration avec les administrations. En Flandre, cela fait longtemps que les ministres s'occupent de matières à la fois régionales et communautaires. Cela ne surprend plus personne. **Vous êtes chargée de l'Aide à la jeunesse à la Communauté française. Un portefeuille délicat...**

**> De l'Aide à la jeunesse mais aussi de la Jeunesse ! Je compte gérer ces matières comme un tout. Aujourd'hui, les jeunes sont face à des problèmes plus grands qu'il y a vingt ans, que ce soit au niveau de l'emploi, du logement, de l'environnement, de la mobilité. C'est la raison pour laquelle nous avons négocié un Plan jeunesse qui, à travers les entités fédérées et locales, permettra d'aider les jeunes dans toutes ces problématiques. Je veux aussi agir sur l'image des jeunes, pour qu'on arrête de les voir comme des délin-**

**quants potentiels. Enfin, il y a un enjeu particulier dans les grandes villes, où l'on trouve davantage de jeunes issus de l'immigration.**

**Les récentes émeutes de Molenbeek montrent qu'il y a encore du boulot...**

**> C'est vrai. C'est le problème de la mixité sociale, de la discrimination à l'embauche, du fossé entre quartiers nantis et moins nantis... Nous voulons notamment mener une politique d'information des jeunes pour qu'ils aient davantage accès à toutes les opportunités qui leurs sont offertes.**

**En 2012, la capacité des centres fédéraux fermés aura triplé. Avec les IPPJ, la Communauté française disposera de 240 places fermées. Du jamais-vu. En tant qu'Ecolo, considérez-vous cette offre comme nécessaire ?**

**> Ces chiffres ont fait l'objet d'un protocole entre les Communautés et le fédéral, mais ce ne sont, pour l'instant, que des projections. Cela dit, je ne vais pas m'amuser à détricoter tout ce qui a été décidé avant moi, même si certaines de ces décisions ont été combattues par mon groupe. Ce serait une perte de temps.**

**Depuis dix ans, on enferme de plus en plus les jeunes délinquants. Comptez-vous inverser cette logique politique de l'enfermement ?**



**EVELYNE HUYTEBROECK**  
« Dans la déclaration gouvernementale, la jeunesse est une priorité. »

**> Ecoutez, il y a des jeunes pour lesquels c'est nécessaire. Je ne suis pas pour l'impunité. Mais l'enfermement n'est pas non plus mon credo. En outre, quand on enferme un jeune, il faut penser au moment où il va sortir. Pour moi, il faut mettre davantage de moyens sur l'accompagnement pendant son enfermement et à sa sortie. Je veux aussi développer les mesures alternatives, que ce soient les prestations éducatives, les travaux d'intérêt général, la médiation, la concertation restauratrice de groupe...**

**On sait que la politique d'enfermement répond à des événements qui ont fait la Une des journaux et ont donc mobilisé les agendas politiques. Comment comptez-vous résister à cette pression ?**

**> Ce n'est pas facile de résister à des émotions populaires, mais j'ai une certaine expérience, tout de même. Au cabinet, nous savons que nous risquons de vivre des situations de crise. Nous préparons déjà le terrain pour le jour où... Mais je ne vais pas me focaliser là-dessus. Je préfère, pour l'instant, me lancer dans des projets à long terme.**

## « JE NE VAIS PAS DÉTRICOTER CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ AVANT MOI »



« Quand on enferme un jeune, il faut penser au moment où il va sortir. » Photo : le centre fermé d'Everberg.

Les magistrats de la Jeunesse disent souvent être confrontés à des délinquants de plus en plus violents et de plus en plus jeunes. Considérez-vous que les jeunes soient plus dangereux qu'avant ?

> Aucun chiffre ne montre qu'il y a plus de délinquance aujourd'hui qu'hier. Maintenant, je ne peux pas nier le constat des magistrats, que je compte d'ailleurs rencontrer. Il faut s'interroger sur les raisons de cette violence. N'est-elle pas induite

**« JE NE SUIS PAS POUR L'IMPUNITÉ. MAIS L'ENFERMEMENT N'EST PAS NON PLUS MON CREDO »**

par notre société de consommation ? La violence dans les médias, dans les jeux vidéo, sur Internet, tout cela mérite une réflexion. Je suis de ceux qui prônent de développer davantage l'éducation aux médias.

**Près de 13 % des jeunes pris en charge par l'Aide à la jeunesse sont des mineurs délinquants, les autres (87 %) sont des mineurs en danger. Ils ne font pas la Une des médias. Or, pour eux, on pleure après les moyens de placement ou d'accompagnement. Votre solution ?**

> Ma priorité est la prévention. Je vais donc me pencher sur le cas de tous les services d'aide. Pour commencer, je veux réaliser un état des lieux pour mieux adapter l'offre aux besoins. Cela me paraît pri-

mordial. Je veux aussi renforcer le dialogue entre l'Aide à la jeunesse et le milieu scolaire. Je pense, par exemple, qu'il faut développer les services d'accrochage scolaire. **Vu les budgets en Communauté française, vous ne pourrez pas faire de miracles...**

> Non. Je ne fais d'ailleurs pas de promesses en l'air. Mais, dans la déclaration gouvernementale, la jeunesse est tout de même une priorité. Des efforts budgétaires devront donc être consentis.

**Le ministre de la Justice Stefaan De Clerck a enterré le stage parental, en annonçant la fin des subsides. Une bonne chose ?**

> Ecolo n'a jamais soutenu cette mesure. Mais ce serait dommage de perdre ce subside fédéral qu'on pourrait utiliser autrement. D'autant que les associations chargées de mettre en pratique le stage parental semblent en avoir tiré le meilleur parti. Il y a peut-être moyen d'aider les parents autrement, sans les culpabiliser ni les prendre en pitié.

● ENTRETIEN : THIERRY DENOËL

## LES SERVICES D'AIDE À LA JEUNESSE EN GRÈVE

La CGSP (syndicat socialiste) a déposé un préavis de grève qui vient à échéance lundi pour tous les services d'Aide à la jeunesse (SAJ) et les services de la Protection judiciaire (SPJ). De son côté, la CSC (syndicat chrétien) a pris la même initiative, mais pour les seuls centres de Charleroi et de Tournai.

Raisons de la colère : un manque de personnel, la lenteur des procédures pour le remplacement des agents absents et des

problèmes criants de locaux. Philippe Buchet, délégué permanent CGSP, dénonce : « *Il y a aujourd'hui deux mats d'ordre : le remplacement des bâtiments et celui du personnel absent. Nous sommes confrontés à une trop grande inertie de la part de l'administration.* »

Jeudi, une réunion a été organisée entre le cabinet de la ministre Evelyne Huytebroeck (Ecolo) et des responsables syndicaux. Un second rendez-vous

est prévu dans le courant de la semaine prochaine. Les syndicats rencontreront alors le responsable de la fonction publique au sein du cabinet de Jean-Marc Nollet (Ecolo). « *Cette réunion a pour but d'agir sur le moyen terme et non plus sur le court terme. Il faut trouver de vraies solutions* », prévient Philippe Buchet. ■ S. B. (st.)

**BRUXELLES** Mouvement de grève des Service d'aide à la jeunesse (SAJ) hier. Outre des problèmes spécifiques à certains centres, tels le manque de personnel et l'absence de locaux, c'est l'ensemble du fonctionnement de l'aide à la jeunesse qui est aujourd'hui remis en question par les grévistes.

Le mouvement de grève initié hier matin par le SAJ de Tournai a été suivi aux SAJ de Mons et de Charleroi. Certains employés des SAJ de Marche, Liège et Namur ainsi que certains membres du service de protection de la jeunesse (SPJ) de Tournai ont également décidé de lever le pied. Ces grèves entendent d'abord dénoncer le manque de personnel et l'absence de locaux, mais aussi l'ensemble du fonctionnement de l'aide à la jeunesse et le manque de moyens financiers mis en œuvre.

Le mouvement de grève fait suite à la réunion de jeudi dernier entre une délégation des SAJ de Charleroi, Mons, Tournai et Liège avec les autorités de la Communauté française. « Cette rencontre n'ayant donné aucune solution au problème général de fonctionnement des SAJ, nous attendons désormais un 2ème contact avec les autorités », a indiqué Vincent Donato, de la CSC services publics.

« La Communauté française s'est dotée d'un décret d'aide



à la jeunesse très ambitieux, mais elle ne semble pas à l'heure actuelle disposer des moyens nécessaires pour le mettre en œuvre », ajoute le responsable syndical.

La ministre de la Jeunesse Evelyne Huytebroeck (Ecolo, photo) a reconnu hier en Commission du parlement de la Communauté française que la situation dans les SAJ n'était pas satisfaisante. Elle prépare avec son collègue ministre de l'Enfance, Jean-Marc Nollet (Ecolo), une amélioration

de la procédure de remplacement des agents quittant les services. Répondant à une question de Pierre Migisha (cdH), Mme Huytebroeck a reconnu devant la Commission de l'Aide à la jeunesse la réalité des difficultés soulevées par les syndicats, qui se plaignent de trop longs délais de remplacement des agents. La ministre a dit rechercher une solution permettant d'effectuer les remplacements le plus vite possible. ■



# DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	35
● Devenir Mediacoach : une formation en éducation aux médias !	36
● Volont'R : envie de raconter des histoires ?	36
● Sans papiers, pas sans voix !	37
● Week-end des formateurs chez les guides	37
● C'est une première !	38
● Journée des mouvements de jeunesse	38
● Rencontre nationale des Jeunes CSC	39
● Namur sans frontières : 3700 guides et scouts font tomber les murs !	39
● L'infokit de la JOCF dévoile l'intérêt	40
● Les Gîtes d'Etape du CBTJ : des stages de vacances pour jeunes en difficulté	40
● Revue de presse	43

## Appel aux OJ !

**Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.**

**Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.**

**Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : [correspondance@cjc.be](mailto:correspondance@cjc.be)**

### DEVENIR MEDIACOACH : UNE FORMATION EN EDUCATION AUX MÉDIAS !

Lancée en phase pilote il y a un an, la formation certifiante « Médiacoach » conduite par l'asbl Média-Animation, avec **ACMJ** comme partenaire actif vient de connaître la fin de sa première programmation.

Le 04 septembre dernier, neuf MediaCoach's ont en effet conclu leur cycle de formation en présentant leur projet final devant le jury de partenaires : Média-Animation, RTBF, JFB (Journaux Francophone Belges), CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle), l'ICC (Institut Central des Cadres) et ACMJ.

Le programme MediaCoach construit sur des modules de formation théoriques et pratiques ont permis d'aborder des notions centrales quant à la consommation médiatique actuelle, d'investiguer des pistes méthodologiques en Education aux Médias et de s'initier à la manipulation technique de divers médias (presse écrite, Internet, vidéo et radio).

En parallèle à ces diverses sessions de formation, les participants ont alors mené un projet d'éducation aux médias au sein de leur structure respective : maison de jeune, bibliothèque, école, asbl d'éducation permanente, etc.

Du journal de quartier réalisé avec des jeunes d'une commune bruxelloise à la construction d'un module de formation sur le discours d'extrême-droite dans la presse, en passant par un atelier d'initiation à l'environnement télévisuel pour des classes maternelles ou un projet d'analyse critique quant à la modération des forums en ligne de la presse généraliste, les participants ont investi avec pertinence et créativité leur rôle de MediaCoach au sein de leur organisation.

Cette session finale de présentation des projets a révélé la richesse des approches diversifiées en éducation aux médias adaptées à la structure : le public, le contexte professionnel et l'environnement institutionnel.

Et après ? Une deuxième programmation de cette formation MediaCoach est en réflexion et construction pour l'année 2010 !

Et BRAVO aux participants qui ont maintenant leur diplôme de MediaCoach en poche !

**Volont'R asbl**  
**Volontariat Relationnel en institutions**  
**Anciennement Volontariat d'Entraide et Amitié**

#### ENVIE DE RACONTER DES HISTOIRES ?

L'ASBL Volont'R monte cette année un projet intergénérationnel sur le conte. Au programme : formation conte orienté vers un public âgé, création et/ou adaptation de conte, apprentissage de l'art de conter et 3 ou 4 « après-midi conte » dans des maisons de repos. Plus d'info ? Intéressé(e) ? Contactez Séverine Galant, au 02/219.15.62 ou par mail [severine@entraideetamitie.be](mailto:severine@entraideetamitie.be) .

## SANS-PAPIERS, PAS SANS VOIX!

Depuis juin 2009, une dizaine de jeunes sans papiers se réunissent à la JOC de Liège pour échanger sur leurs réalités et mener des actions pour combattre les injustices qu'ils vivent. Allal, militant du groupe, nous le présente.

Voilà notre groupe de sans papiers qui se forme petit à petit...

On vient tous de pays différents : Russie, Burundi, Maroc, Congo, Kazakhstan, Angola, Tunisie, Belgique, Syrie (Kurde), ... mais on a tous le même but : rencontrer des jeunes qui vivent la même réalité que nous et faire évoluer la situation en mettant notre grain de sel par tous les moyens qu'on pourra mettre en place ensemble...

Chacun a un vécu différent et apporte un petit quelque chose aux autres... Certains anciens sans papiers vont amener un réseau social, de nouvelles idées,.... D'autres, qui vivent en Belgique depuis longtemps, arrivent à sensibiliser les autres jeunes sur leur vécu poignant et sur le système répressif, politique et social vis-à-vis de la problématique... Ils vont aussi amener des expériences en tant que militants.

Je suis, par exemple, militant dans le milieu associatif (Occupation des Sans Papiers à Liège, comité de soutien), dans mes études (en tant qu'éducateur), dans les manifestations, les actions et à travers des animations dans les écoles.

On va créer des liens avec les jeunes qui sont isolés afin qu'ils s'impliquent dans la vie sociale et qu'ils rencontrent d'autres jeunes. C'est aussi eux qui nous rappellent à une réalité plus dure.

Pour le moment, on se réunit chaque semaine autour d'un verre, autour d'un plat que quelqu'un a préparé (une spécialité de son pays) et on apprend à se connaître et à approfondir nos connaissances de cette réalité...

Quand on discute de nos possibilités d'actions, on se rend compte que les sans papiers qui arrivent ici se retrouvent largués, sans endroit où aller, sans personne pour les épauler, sans revenu ni sécurité.

Ne manquerait-il pas d'une structure d'accueil où on peut être accueilli, où on peut discuter et rencontrer des personnes sans être une étiquette ou un numéro de dossier...?

On s'aperçoit aussi qu'il y a un manque d'information dans notre population et qu'ils ne sont pas toujours conscients de leurs possibilités d'agir en tant que citoyens actifs. Nous sommes tous des êtres humains égaux, de différentes cultures, mais on se complète les uns les autres.

Allal. Militant JOC de Liège

## NOUVELLES DES GUIDES : WEEK-END DES FORMATEURS

Les 17 et 18 octobre, les formateurs GCB se sont rassemblés pour lancer les formations de l'année guide 2009-2010. Ce week-end devait fournir tous les ingrédients nécessaires pour proposer tout au long de cette année des formations de qualité. Organisé par le Service Formation des GCB en collaboration avec l'Institut Central des Cadres, le week-end a permis aux formateurs du Mouvement de faire le point sur certains changements : profil de compétences des animateurs, liens entre les étapes du parcours de formation, objectifs et cadre des formations...

**Durant ce week-end, les formateurs ont également partagé des expériences et des techniques sur des thèmes comme la bientraitance, le jeu et la gestion du changement. Enfin, cet événement s'est déroulé dans une ambiance très conviviale : jeux de société, soirée défis, retrouvailles des « vieux » et accueil des « nouveaux »... C'est ça aussi les mouvements de jeunesse...**

**C'EST UNE PREMIÈRE !**

Durant tout le mois d'octobre, tous les jeunes de 16 à 30 ans sont appelés à voter pour élire directement leurs représentants pour une durée de deux ans au Conseil de la Jeunesse. Le Conseil de la Jeunesse est l'organe officiel de représentation des jeunes francophones ; il défend l'intérêt des jeunes et négocie directement avec le politique les mesures qui les concernent.

123 candidats et candidates se présentent et parmi eux, 2 militants de la JOC et de la JOCF. D'autres jeunes issus des OJ membres du CJC sont aussi candidats, notamment une candidate Gratte et une Jeune CSC. Ils souhaitent défendre entre autres l'emploi des jeunes, l'éducation, l'accès à la formation et à la culture, une fiscalité plus juste et l'environnement.

Va voir leurs motivations sur le site du Conseil !

Nos candidats coup de cœur :

Adeline Baudson - Jeunes CSC

Marie Gérard - JOC

Jonathan Lefèvre - JOCF

Marie-Laure Goudeseune - Gratte (ASBL qui favorise la rencontre entre jeunes valides et jeunes personnes handicapées via l'organisation de séjours et activités)

**JOURNÉE DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE**

Le vendredi 23 octobre la journée des mouvements de jeunesse a débuté par un petit déjeuner rassemblant les Scouts, les Guides Catholiques de Belgique, les Fédérations Nationales des Patros et les Scouts et Guides pluralistes pour partager croissants et chocolat chaud.

Une première édition pour les francophones qui a obtenu son succès avec pas moins de 400 visiteurs sur la place de la Monnaie à Bruxelles. Néerlandophones et francophones se sont retrouvés autour d'une pyramide de bacs d'eau et d'un salon de coiffure et manucure. Certains se sont même laissés tenter par la « zumba », sorte de danse latino sur fond d'exercices de fitness.

Pour fêter cet événement, la ville de Mons a, quant à elle, proposé à une centaine de personnes des animations musicales assurées par un orchestre de cuivre. Toutes les Unités du coin sont passées sur la Grand Place ou dans une salle mise à disposition par la ville de Mons. Des passants et des anciens investis dans un Mouvement n'ont pas hésité à s'arrêter pour partager leurs souvenirs. Les villes de Louvain-la-Neuve et Leuze en Hainaut ont mis l'accent sur les rencontres et les échanges inter mouvements. Dans la ville étudiante, les participants ont échangé leurs expériences autour d'un petit déj convivial. Le Kot-et-scout avait également mis à disposition un « wall of Totem » sur lequel chacun a « tagué » son totem ou son prénom. Quant à Leuze en Hainaut, l'asbl Jeunes Leuzois Actifs, qui regroupe les Scouts, les GCB, le Patro et les SGP, s'est rassemblée à partir du 15h sur le quai de la gare pour offrir le goûter à tous les navetteurs. Les enfants ont pu profiter d'un magicien qui était là pour les accueillir dans une ambiance de fête.

Alors, à tous, Scouts, Guides, animateurs, animés ou simple curieux, MERCI et à l'année prochaine !

## RENCONTRE NATIONALE DES JEUNES CSC

Le samedi 26 septembre dernier, quelques septante jeunes, représentants des Jeunes CSC et de leurs homologues néerlandophones, les ACV-Jongeren, se sont réunis pour faire le point sur 50 ans de revendications Jeunes !

Après un accueil dynamique, Guido Fonteyne, journaliste belge renommé, a titillé le public sur les clichés entre Flamands et Wallons. Les jeunes n'étaient pas en reste pour réagir et approfondir le débat ! Il faut dire que les clichés mis en évidence nous interpellent de part et d'autre de la frontière linguistique ; ils nous rappellent en fin de compte que c'est la peur de l'autre qui est le plus souvent à l'origine du préjugé.

Des échanges en sous-groupes ont permis ensuite aux participants de faire le point sur les avancées obtenues par les jeunes après 50 ans de revendications et de poser des questions en plénière à deux hauts représentants de la CSC sur le soutien donné à nos revendications.

Une première conclusion s'impose: pas mal d'avancées sont à constater en 50 ans, mais beaucoup de revendications persistent, comme l'accès à l'emploi pour les jeunes ou le statut de la formation en alternance. Il y a encore du pain sur la planche en matière de défense des jeunes!

Deuxième conclusion: les Jeunes CSC ont souvent fait avancer le débat au sein du syndicat, sur des matières spécifiques aux jeunes et parfois audacieuses! Les jeunes, à partir de leurs utopies, posent de vraies questions, de vrais défis à l'organisation syndicale! Nous avons à poursuivre cette mission!

## NAMUR SANS FRONTIÈRES : 3700 GUIDES ET SCOUTS FONT TOMBER LES MURS !

Le samedi 24 octobre avait lieu à Namur un grand événement pour commémorer les 20 ans de la chute du mur de Berlin. Cette fête a donné l'occasion aux scouts et guides de la région de vivre des activités passionnantes.

Toute la matinée, 700 nutons et baladins ont récolté assez d'énergie pour délivrer la colombe de la paix, enfermée dans la cathédrale. Tandis que 1500 lutins et louveteaux tentaient de rassembler les membres d'une famille séparés par un mur. Pendant ce temps, les scouts et les guides ont construit un mur géant en briques de lait.

En fin de journée, les 3700 participants se sont rassemblés sur la place Saint Aubain. Un concert rock était organisé avant que le mur construit soit brisé sous un roulement de tambours tonitrueux. La colombe de la paix a pu être délivrée. Petits et grands s'en sont allés, en se rappelant que c'est tout de même plus chouette de construire des ponts que de bâtir des murs...

## L'INFOKIT DE LA JOCF DÉVOILE L'INTÉRIM

En ces temps moroses, un secteur résiste encore et toujours à la crise. Il se renforce même. Ce qui est assez paradoxal. Quel secteur ? L'intérim, bien sûr.

Dans cette nouvelle formule de l'Info-Kit, vous aurez accès à des informations introuvables ailleurs. Car l'intérim est un phénomène difficile à cerner. Les chiffres se rapportant au secteur vont du simple au double. L'implication du public dans ce secteur géré par des entreprises privées est difficilement compréhensible. La bonne santé des agences d'intérim, alors que les intérimaires sont les premières victimes de la crise, est bizarre. Bref, ce sujet d'actualité n'est pas simple.

Afin de peser le pour et le contre et de tendre ainsi à l'objectivité, nous avons rencontré les points de vue de tous les acteurs du travail intérimaire (les agences, Federgon, l'ONEM, le politique, les intérimaires, les syndicats, ...).

L'Infokit est découpé en trois parties : Voir-Juger-Agir. Il s'agit de la méthode imaginée par le fondateur de la JOC/F, Joseph Cardijn.

Dans le **Voir**, vous pourrez lire une présentation générale de l'intérim, selon les positions des différentes parties. Le **Juger** est consacré à la confrontation avec nos valeurs. Et les revendications et autres alternatives se trouvent dans **l'Agir**.

À la fin de chaque rubrique, une boîte à outils (BAO) vous est proposée. Vous pouvez vous en servir pour une animation avec des jeunes par exemple. Et si vous souhaitez en savoir plus sur les différents aspects du travail intérimaire, utilisez les références rassemblées dans cette BAO.

Le travail intérimaire, on connaît à la JOCF. Des militants de la JOC et de la JOCF ont même créé un groupe travaillant spécifiquement sur cette réalité. Ils sont conscients que la dimension collective est quasi absente dans le secteur mais qu'il faut tout de même se battre, ensemble. À la JOC/F ou ailleurs.

En partant du passé, des origines de l'intérim, vous comprendrez pourquoi ce genre de contrat de travail particulier est le résultat logique de notre système économique, le néolibéralisme.

Le travail intérimaire est censé être limité dans le temps. Vous verrez ce qu'il en est vraiment. Et si vous pensiez que c'est le choix des intérimaires d'avoir des contrats à la journée ou au maximum à la semaine, vous allez comprendre votre erreur...

Une grande agence d'intérim présente dans une publicité ses employés comme étant des collaborateurs. Ce mot convient très bien. Ils collaborent en effet à la déshumanisation des travailleurs, vantant la flexibilité du travail. Grossier mensonge, c'est la flexibilité des travailleurs qu'il faut comprendre bien sûr. Comme si le but des agences d'intérim était le bien-être des travailleurs et pas le profit, tout simplement.

Et oui, même si nous tendons à l'objectivité au début de ce magazine, bien vite nous prenons position ... Il le faut, plus que jamais.

## LES GÎTES D'ETAPE DU CBTJ : DES STAGES DE VACANCES POUR DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

*Par Françoise Installé*

Le Gîte d'Etape d'Ovifat a accueilli durant cet été – du 21 au 28 août – des jeunes de la Chapelle de Bourgogne. Ils avaient choisi une animation nature, organisée par le Centre Nature de Botrange. A la Chapelle de Bourgogne, nous avons interviewé Samir (11 ans), Sabri (10 ans) et Jimmy (17 ans).



Avant d'entrer dans l'interview, voici une brève présentation des deux asbl, situées à Bruxelles.

## LES GÎTES D'ETAPE DU CBTJ

Favorisent le tourisme social et familial, et soutiennent le travail avec la jeunesse. Cette asbl possède un réseau de 31 gîtes en Wallonie et à Bruxelles. Elle organise chaque année des classes décou-Vertes à destination des écoles. Durant les vacances, ils organisent également des stages, notamment pour des jeunes en difficulté.

## LA CHAPELLE DE BOURGOGNE

Centre d'hébergement situé à Uccle et qui accueille des garçons de 6 à 21 ans souffrant de troubles divers (névroses, troubles du comportement, du lien, de la socialisation...) les « handicapant » provisoirement ou définitivement dans le processus d'intégration dans la société. Ces troubles résultent de carences affectives, de maltraitements émotionnelles, physiques ou sexuelles, d'absence de structuration éducative, de ruptures répétées au sein de leur milieu, de dysfonctionnements de la communication intra-familiale.

Encadrés par une équipe pluridisciplinaire, l'objectif de l'accueil du jeune est de l'aider à se construire, à se socialiser en vue de son intégration future dans la société de manière citoyenne et responsable.



## RENCONTRE AVEC LES JEUNES DE LA CHAPELLE DE BOURGOGNE

Le mardi 27 octobre 2009, j'arrive en début de soirée à la Chapelle de Bourgogne. L'ambiance est chaleureuse, et des jeunes amusés ou énervés jouent dans la salle de jeu. C'est bientôt l'heure du repas. La plupart des jeunes reviennent de l'école. On entend quelques éducateurs rappeler les jeunes à l'ordre. Un enfant boude dans un coin, d'autres rient ensemble, un autre pleure. Je suis accueillie par Roxane, éducatrice de 37 ans, qui me présente Sami et Sabri, présents au stage nature au Gîte d'Ovifat. L'enthousiasme de Samir et Sabri est grand : le stage est merveilleux pour eux qui, auparavant, n'ont jamais quitté la ville de Bruxelles. Vivre en pleine nature, découvrir tant de choses qui, jusqu'alors, leur étaient inconnues laisse des souvenirs qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Sabri tient à raconter une petite fable, apprise durant son séjour, sur des lutins qui s'entraident et se détruisent : **« c'est l'histoire d'un lutin qui tapait son fils, les autres lutins pensaient que c'était de la faute du fils, alors 999 lutins sont venus pour taper son fils. Le fils a alors pris la voiture pour s'enfuir, mais la voiture ne démarrait pas, alors 999 000 lutins sont venus pour l'aider à démarrer. Mais alors, les autres lutins ont fait exploser une bombe, et depuis tous les lutins ont disparu. »**

Roxane me conduit ensuite dans la deuxième aile du bâtiment, réservée aux adolescents. Dans le local des éducateurs, sur des panneaux, sont affichées des évaluations concernant les différents résidents.

Chaque jeune est suivi selon ses progrès et ses difficultés. Les chiffres indicateurs vont de 0 à 5. Zéro signifie que le jeune rencontre encore de nombreux problèmes en termes d'autonomie et de sa relation avec les autres. Le chiffre 5 signifie que le jeune est capable seul d'initiatives positives.

Mary, une autre éducatrice, m'explique que pour chaque jeune, les objectifs pédagogiques sont différents. Il y a les entretiens individuels et ceux avec la famille. Pour que le jeune puisse à nouveau rentrer dans sa famille, il faut que la famille ait également avancé, pour ne pas retomber dans la même situation. C'est ce qui fait la spécificité de la Chapelle de Bourgogne. Il ne s'agit pas d'un accompagnement uniquement individuel. C'est un travail familial.

**RENCONTRE AVEC JIMMY, 17 ANS**

Jimmy est à la Chapelle de Bourgogne depuis 8 ans. Il a participé cet été au stage de vacances à Ovifat.

*Peux-tu me parler de ton stage à Ovifat ?*

**Jimmy :** Nous avons fait des activités dans la nature, et une marche dans les Fagnes, avec un guide assez chouette. Nous sommes aussi allés au lac de Robertville où nous nous sommes bien amusés à sauter du plongeur.

J'ai aussi beaucoup aimé la visite au château de Reinhardstein. J'aime apprendre l'histoire, comment les choses ont été créées. J'aime aussi apprendre l'histoire de la Belgique.

À Ovifat, les paysages sont très beaux, ce sont les Fagnes, c'est en pleine nature. C'est différent de Vielsalm et d'Arbrefontaine, où je suis déjà allé. Là-bas aussi, les paysages sont beaux.

Tu peux y respirer un bon air, comparé à Bruxelles, où c'est très pollué.

Tu peux aussi nager, même si l'eau est un peu froide.

*Que penses-tu des stages de vacances ?*

**Jimmy :** c'est une très bonne activité. Cela permet de se décontracter, et surtout de décompresser par rapport à l'école. Tu peux faire une vraie pause.

*Quelle est ton option à l'école ?*

**Jimmy :** j'étudie pour être assistant social, je suis dans l'option agent en éducation. J'aime beaucoup m'occuper des enfants. Je suis celui qui fait rire tout le monde.

J'aimerais être éducateur et animateur.

Avant, j'étudiais l'hôtellerie, mais cela ne me plaisait pas tellement. Par contre, être éducateur, c'est quelque chose qui me ressemble, alors j'ai envie d'étudier, et je réussis mieux. Et même si j'ai parfois des échecs, je sais que je vais me rattraper.

Je sais que je souhaite aider les autres plus tard, parce qu'on m'a aidé, moi et ma famille. Et ce qu'on m'a donné, j'ai envie de le rendre.

Dans mes études d'éducateur, c'est tout l'inverse d'avant. Avant, j'étais rejeté, et je n'avais pas d'amis. Maintenant, c'est magnifique, je m'entends avec tout le monde, et ça fait du bien.

*Qu'est-ce que tu penses de l'amitié ?*

**Jimmy :** c'est très important, ça t'aide dans les études. Les autres t'aident, et toi, tu les aides aussi. Tu te sens mieux.

*Qu'est-ce que tu penses de l'école ?*

**Jimmy :** c'est le lieu que je préfère maintenant, parce que j'apprends de nombreuses connaissances, et que j'y rencontre mes amis.

*Qu'est-ce que tu souhaiterais dire aux autres jeunes ?*

**Jimmy :** Aie confiance en toi ! Ne baisse pas les bras ! Fais le bon choix !

Et si tu te trompes... ne reste pas trop longtemps dans cette situation, change rapidement, pour faire le bon choix !

Merci à la Chapelle de Bourgogne, pour ces quelques témoignages. Ces jeunes m'ont donné de belles leçons de courage et d'espoir. Les stages de vacances restent une des initiatives possibles pour prendre du recul face à des vécus parfois douloureux.

**Pour contacter la Chapelle de Bourgogne :**

Adresse : Dieweg, 73 – 1180 Bruxelles – Tel : 02.374.91.08

Website : [www.chapbg.be/site](http://www.chapbg.be/site)

**Pour contacter les Gîtes d'Etape du CBTJ :**

Adresse : rue Van Orley, 4 – 1000 Bruxelles – Tel : 02.209.03.00

Website : [www.gitesdetape.be](http://www.gitesdetape.be)

## FAIRE ENTENDRE LA PAROLE DES JEUNES

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, les jeunes de 16 à 30 ans sont appelés à voter pour élire leurs représentants au Conseil de la jeunesse. Un lieu important pour influencer les décisions politiques qui concernent les jeunes.

**L**e Conseil de la jeunesse (ex-CJEF) est l'organe d'avis officiel et de représentation des jeunes de Belgique francophone. Il défend l'intérêt des jeunes en négociant directement avec les hommes et femmes politiques du pays. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, tous les jeunes de 16 à 30 ans sont appelés à voter en ligne pour élire leurs représentants pour une durée de deux ans. Cent vingt-cinq candidats se présentent. Parmi eux: Adeline Baudson, permanente aux Jeunes CSC, que «L'Info» a rencontrée.

### Pour quelles raisons souhaites-tu siéger au Conseil de la jeunesse?

Le Conseil de la jeunesse (CJ) est un lieu important pour faire entendre la parole des jeunes et influencer les décisions politiques qui les concernent. Par le passé, les Jeunes

CSC ont longtemps investi le Conseil pour faire avancer les préoccupations des jeunes travailleurs, des jeunes sans emploi et des jeunes étudiants. Leurs revendications y trouvent un écho intéressant et porteur. Le CJ a, par exemple, lutté et obtenu le droit de vote des jeunes à 18 ans, ou encore la suppression du service militaire. Il s'agit d'un réel outil de contre-pouvoir, dans lequel les Jeunes CSC veulent continuer à être actifs, plus précisément sur des matières comme l'emploi des jeunes ou la formation.

### Quelles questions mettras-tu en avant?

Cette année, le thème prioritaire du CJ sera l'emploi des jeunes. Les Jeunes CSC, qui représentent les affiliés et militants jeunes de notre syndicat, y ont leur mot à dire.



Adeline Baudson, permanente Jeunes CSC: «Nous avons des revendications précises à défendre sur la qualité d'emploi pour les jeunes, leur accès à un premier emploi et leur formation».

© Rob Staveis

Dans le contexte de crise actuelle, les jeunes sont des victimes nombreuses de la crise. Déjà fort concernés par les emplois instables (premier job, intérim, temps partiels...), ils sont les premiers à payer. Nous avons des revendications précises à défendre sur la qualité d'emploi pour les jeunes, leur accès à un premier emploi et leur formation. Les Jeunes CSC ont intérêt à avoir des militants élus au CJ.

### Le Conseil de la jeunesse réformé ne repose plus sur les organisations de jeunesse mais sur des individus. C'est une bonne chose, selon toi?

Le CJ était préalablement composé des 85 organisations de jeunesse (OJ) existant en Communauté française. Aujourd'hui, et pour la première fois de son histoire, le Conseil sera composé de jeunes élus par leurs pairs, candidats individuels avec ou sans parcours en OJ. La réforme, en ouvrant des candidatures libres, souhaitait une meilleure représentativité des jeunes au sein du Conseil. Malheureusement, je ne pense pas que les jeunes seront mieux représentés. Les OJ avaient le mérite de brasser une large part de la société. Etu-

dants, enfants, jeunes travailleurs, classes aisées et populaires, tous étaient représentés à travers 85 organisations provenant d'horizons différents. Cette composition en faisait un organe riche, critique et alimenté en réflexions. Aujourd'hui, sur 125 candidats, 58 sont issus des Jeunesses politiques (Jeunes PS, Jeunes MR...), soit 46%! L'objectif de «dépolitiser» le Conseil est donc loupé. Pire, son autonomie de parole sera considérablement réduite si les partis y sont les principaux élus. Je ne pense donc pas que cette réforme soit réellement à l'avantage des jeunes.

Les jeunes des OJ, dont les Jeunes CSC, doivent être de la partie pour défendre un projet de société favorable aux jeunes. Nous devons utiliser le CJ comme contre-pouvoir et ne pas le laisser aux mains des seuls partis. ●

Candidats membres des OJ proches des Jeunes CSC: Adeline Baudson (Jeunes CSC), Delphine Crombez (Volont'R), Marie Gérard (Joc), Marie-Laure Goudeseune (Gratte) et Jonathan Lefèvre (JocF).

[www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)

LA DERNIÈRE HEURE, 22/09/09

## TOUJOURS PLUS DE SCOUTS

**Engouement croissant pour les mouvements de jeunesse**

**BRUXELLES** Cet été, la Fédération de scouts de Belgique a compté entre 1.000 et 2.000 nouveaux membres inscrits et l'engouement pour les activités de groupe se maintient en cette rentrée scolaire. *"Nous comptons plus d'inscrits chaque année et plus de demandes d'information aussi, avance Annick Hoornaert pour la Fédération. À tel point que, début septembre, nous avons créé dix nouveaux groupes locaux, dans des zones où nous n'avions pas encore d'unités."* Comme à Molenbeek, par exemple.

Cette année, le 23 octobre accueillera la toute première journée belge des mouvements de jeunesse. Pour les filles, les Guides catholiques de Belgique y confirmeront aussi *"mouvements de jeunesse en général se portent bien dans tout le pays"*, explique Virginie Tiberghien pour les Guides. *"Chaque année, nous avons un nombre croissant d'inscriptions."*

Les raisons du succès ? *"Les festivités pour le centenaire du scoutisme en avril 2007 ont pas mal contribué à mettre nos mouvements en valeur. Dès la rentrée de septembre suivante, nous avions déjà plus de membres."*

Surtout, les jeunes semblent revenir aux valeurs sûres, l'authenticité, la découverte des activités dans la nature. *"Le scoutisme et le guidisme ne sont plus considérés comme ringards, cela correspond aux attentes des jeunes d'aujourd'hui, qui veulent vivre des activités comme ils ont envie, entre eux, en fonction du groupe."*

En 2010, le guidisme fêtera son centenaire à son tour : nul doute que les festivités programmées prolongeront cet enthousiasme et la motivation des nouvelles recrues.

**N.F.**

# EPINGLÉ POUR VOUS

Revue de presse

46

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

LLB 3-10-09

# LA CRISE FRAPPE FORT LES JEUNES

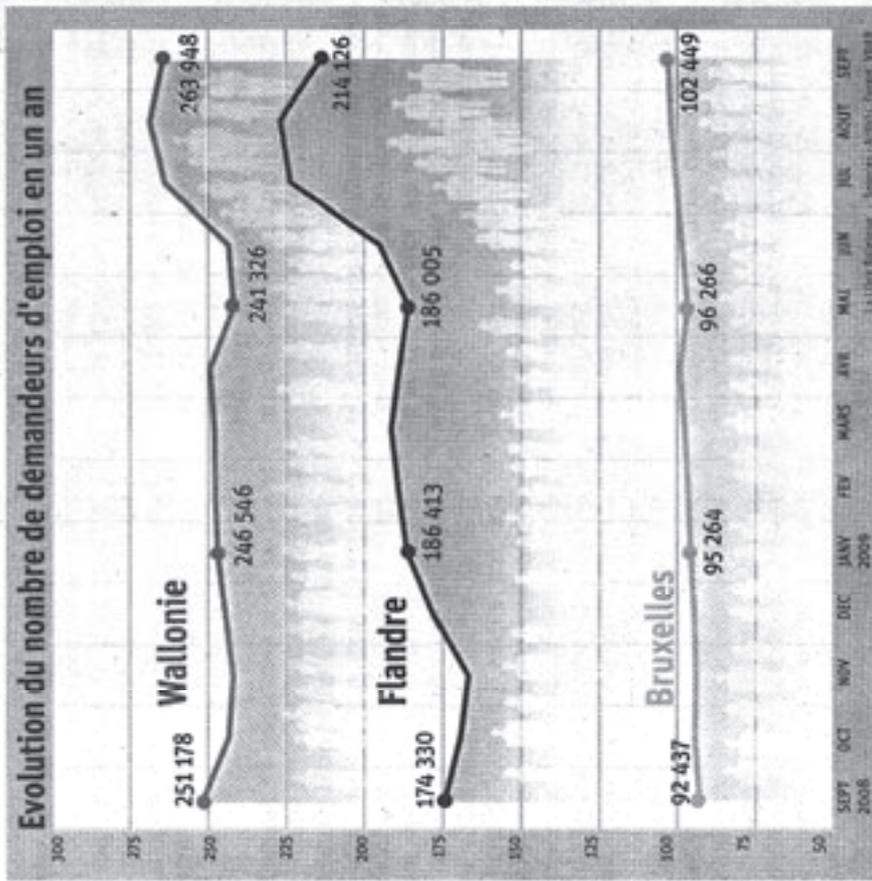
► En un an, le chômage a bondi de 22,8 % en Flandre, de 10,8 % à Bruxelles et de 5,1 % en Wallonie.

► Jeunes et travailleurs âgés sont les plus touchés.

**D'**aucuns redoutaient une véritable hécatombe sur le front du chômage à la rentrée de septembre. Les stabilisateurs économiques ont pu amortir les premières secousses de la tornade financière qui a commencé à souffler il y a un an. Mais on pouvait craindre qu'ils finissent par céder. Apparemment pas. Les chiffres sont là, ils n'annoncent pas de catastrophes. Par rapport au mois d'août, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est même en régression en Flandre (-12 773 en moins) et en Wallonie (-4 632). Et s'il augmente à Bruxelles, c'est d'un tout petit peu seulement (-899).

Il n'y a cependant aucune raison de se réjouir. La légère décreue du chômage par rapport au mois d'août est structurelle : elle se répète tous les ans. On la doit à tous ces enseignants contractuels qui se retrouvent dans les files du chômage durant les deux mois de vacances et en ressortent dès que leur école rouvre ses portes. A Bruxelles, le phénomène ne se remarque d'ailleurs pas à cause du nombre proportionnellement plus important de jeunes sortant des études et s'inscrivant au chômage.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en un an



chômage en dessous de la barre des 100 000 unités.

La Wallonie est pour l'instant la région qui s'en sort le mieux. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a pu y être limitée à 5,1 % depuis septembre 2008. Mais la Wallonie se gardera de toute euphorie. Elle affiche toujours des statistiques largement supérieures à celles de la Flandre alors que la population flamande est deux fois plus importante que la siennne.

On constate par ailleurs que les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés. Leur nombre parmi les demandeurs d'emploi a augmenté, en un an, de 29,4 % en Flandre, de 10,8 % à Bruxelles et de 7,6 % en Wallonie. Les aînés aussi trinquent. Les plus de 50 ans ont progressé dans les statistiques du chômage de 10,6 % en Wallonie, de 10,7 % en Flandre et de 16 % à Bruxelles. Cela semble traduire un double phénomène déjà bien connu : en cas de crise, les entreprises renoncent à embaucher et quand elles doivent réduire leur personnel, elles se séparent d'abord de leurs travailleurs plus âgés.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet (CDH), tente actuellement de faire approuver par le gouvernement le principe d'une réduction importante des charges sociales sur le salaire des jeunes s'engageant dans un métier en pénurie ainsi que pour l'embauche de travailleurs âgés. A la grande fureur de certains employeurs qui attendaient une réduction linéaire des charges pour les bas salaires.

V.R.

fouet.

Si on compare les chiffres de septembre 2009 avec les mêmes chiffres un an plus tôt, on mesure combien la crise laisse des traces (voir l'infographie). C'est la Flandre qui paye pour l'instant le plus lourd tribut. En septembre 2008, on y recensait 174 330 chômeurs. Elle en compte désormais 214 126. Une hausse de 22,8 %. La Flandre est touchée de plein fouet. Les autres régions ne sont pas en reste. Le nombre de demandeurs d'emploi a grimpé à Bruxelles avec la régularité d'un météorite depuis un an, passant de 92 437 à 102 449 unités. Soit une augmentation de 10,8 %. Et dire que les autorités bruxelloises venaient de se féliciter d'avoir pu ramener le chiffre du

# LES ADOS SERONT INTERDITS D'ALCOOL



LES 24 HEURES VELO de Louvain-la-Neuve battent leur plein. L'alcool et les substances illicites sont de la fête aussi. © BERNÉ BIGNY.

## L'ESSENTIEL

- C'est fini, les bières, vins et limonades alcoolisées dans les commerces pour les moins de 16 ans.
- L'interdiction est programmée en 2010.
- La ministre Onkelinx promet un renforcement des contrôles.
- Les fabricants d'alcools et défenseurs des consommateurs sont satisfaits, à condition que la prévention suive...

## Les drogues illicites sont moins pures et plus toxiques

Les drogues illicites sont loin d'être « pures ». « Ce qui rend leur consommation encore plus dangereuse », constate Marc Roelands et Nathalie Deprez, attachés au programme « drogues » de l'Institut scientifique de santé publique.

Pour la première fois en Belgique, l'ISP a réalisé une étude sur les drogues illicites. Celle-ci s'appuie sur diverses analyses réalisées, en 2008, dans les onze laboratoires toxicologiques agréés (VUB, UG, CHU Liège...). Au total, les chercheurs ont examiné 1.292 échantillons et détectés 2.694 composants.

Ces drogues illicites provenaient, pour l'essentiel, de saisies menées par les forces de l'ordre. Par ailleurs, cette étude s'inscrit dans le cadre du « système belge d'alerte » (EWS) chargé de détecter les drogues nouvelles et dangereuses.

Elle confirme une tendance connue : ces stupéfiants sont souvent mélangés avec des produits autres, plus ou moins toxiques, à doses plus ou moins gran-

des. Qui, précise Marc Roelands, « rendent leur consommation encore plus dangereuse ».

C'est le cas des drogues de synthèse : 18% des comprimés d'ecstasy analysés présentaient un taux « dangereusement élevé » de psychostimulant. Dans ces échantillons, les chercheurs ont découvert de tout : de la caféine au paracétamol, en passant par la phénacétine...

Autre constat : ces drogues illicites étaient très souvent « contaminées ». Ainsi, dans le cannabis analysé, la concentration de THC, la substance active, ne dépassait pas les 20%. « L'objectif des fabricants et des revendeurs étant de réduire les prix et maximiser leurs profits », note l'ISP.

L'ISP a également procédé à des analyses « postmortem ». Dans une majorité de ces overdoses (70%), on notait la présence d'opiacés (l'héroïne, en particulier), et dans une moindre mesure de cocaïne (19%) et d'amphétamines (6%). ■ H.B.

► P. 19 CARTE BLANCHE

tions à la clé...

Les commerçants seront donc tenus de vérifier l'âge des acheteurs. Or, comme le montre une récente enquête du Crioc auprès de 162 commerces (grandes surfaces, épiceries...), 79 % des commerçants acceptent aujourd'hui encore de vendre une bière et un alcool aux jeunes de moins de 16 ans...

« Le commerce ne peut résoudre seul le problème d'alcool chez les jeunes », réagit la Fédération belge des entreprises de la distribution et du commerce (Fedis), en prononçant, à son tour, des mesures de prévention. Les consommateurs ne sont pas des agents de police », ajoute la Fedis.

« Ils devront prendre leurs responsabilités, vérifier l'âge des acheteurs et respecter la loi », dit-

serve de son adoption en séance plénière et d'une éventuelle évocation du Sénat, cette disposition devrait permettre, précise le texte, « de regrouper, d'harmoniser et de clarifier les mesures concernant l'interdiction de vente d'alcool ».

En effet, jusqu'à la législation (UCL), il y avait une norme claire et un message précis. Mais sans moyens forts pour sensibiliser les jeunes, les parents, les écoles, les producteurs d'alcool... elle ne servira à rien.

La loi prévoit des contrôles organisés par la DG4 (SPF Santé publique), comme pour la « loi tabac ». L'objectif ? Protéger la santé des consommateurs. Avec sanc-

En 2010, les commerçants ne seront plus autorisés à vendre de la bière, du vin et des alcools (limonades alcoolisées) aux moins de 16 ans. Pas question non plus de vendre des alcools « forts » (spiritueux) aux moins de 18 ans. La législation devrait entrer en vigueur au premier trimestre de l'année prochaine, assure la ministre de la Santé, Laurette Onkelinx (PS).

En effet, ce mardi, la commission Santé publique de la Chambre a adopté l'imposant projet de loi « portant des dispositions diverses en matière de santé » (56 articles), dans lequel figure cette mesure concernant la vente d'alcool aux jeunes (art. 11 et 12).

Ce projet a été adopté à l'unanimité, seuls la NV-A et le Vlaams Belang se sont abstenus. Sous ré-

on au cabinet Onkelinx.

Au-delà des contrôles, se pose la question de l'efficacité d'une telle interdiction. Cette politique prohibitionniste n'aura-t-elle pas un effet incitatif ? Quid des moyens dérisoires aujourd'hui affectés à la prévention ? Quid des stratégies de marketing agressives menées par les alcooliers ?

« Sans encadrement de la pub et du sponsoring, réagit Thérèse Snoy, députée Ecolo, cette loi sera très peu cohérente. »

« L'alcool demeure une drogue sociale. Et si l'on défend réellement la santé des consommateurs, il faudrait aussi tout mettre en œuvre pour éviter une forme de banalisation, notamment chez les plus jeunes », conclut Marc Vanderammen, directeur du Crioc. ■ HUGUES DOBZIE

## TRAITÉ DE LISBONNE : UNE EUROPE SOCIALE SUR PAPIER

**S'il est adopté par toute l'Union européenne, le traité de Lisbonne marquera quelques avancées sociales. Certes, peut-être plus sur le papier que dans les actions concrètes de l'UE. Mais c'est un fait : le social reste d'abord de la compétence des États membres. Aussi, dans ce traité, l'UE se fixe-t-elle au moins des « objectifs » sociaux.**

Après le « oui » irlandais du 2 octobre, l'UE est finalement en passe d'adopter son nouveau traité. Les Vingt-sept attendent encore deux ultimes signatures présidentielles, celle du Polonais Lech Kaczynski, et surtout celle du très eurosceptique Tchèque Vaclav Klaus. Mais ils soufflent un peu.

### Tendre au plein emploi et au progrès social

Globalement, « Lisbonne » doit adapter les institutions de l'Union à 27 pays, voire plus. Mais le traité comporte aussi des innovations politiques. Si les avancées sociales peuvent sembler mineures, elles existent. Elles sont censées répondre aux arguments des partisans du « non » aux référendums français et néerlandais sur la défunte constitution européenne, qui fustigeaient l'absence d'Europe sociale. On peut retenir six dispositions.

1. Le Traité de Lisbonne crée une base juridique pour les services publics de type économique, les fameux « services d'intérêt économique général », dans le jargon européen (énergie, communications, mais aussi formation professionnelle, certains services de santé). Ceux-ci ont fait parler d'eux lors du débat houleux sur la « directive services » visant à les libéraliser dans l'Union. Désormais, l'UE et ses États membres, chacun dans les limites de ses compétences, devront veiller à ce que les SIEG « fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions, notamment économiques et financières, qui leur permettent d'accomplir leurs missions ».

2. Toujours sur les SIEG, le traité est doté d'un protocole recensant des « valeurs communes de l'UE » : le rôle central des autorités nationales, régionales et locales pour fournir, faire exécuter et organiser ces services. Ainsi que le souci de répondre aux besoins des utilisateurs ou d'insister sur leur diversité, qualité, sécurité et accessibilité. Ce qui ne va pas nécessairement jusqu'à assurer qu'ils sont tous soumis à des modes de régulation non marchands.

3. Plus généralement, l'UE a notamment pour « objectif » de promouvoir ce qu'elle appelle une

« économie sociale de marché hautement compétitive ». Bref, les Européens, via l'UE, créent un grand marché sans frontières, et ils entendent le faire en tendant « au plein emploi et au progrès social ». Ils font aussi en sorte de combattre l'exclusion sociale et les discriminations, de promouvoir la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Ou encore la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre États membres.

4. Plus concrètement, Lisbonne crée une « clause sociale » censée obliger l'UE à prendre en compte, « dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions », une série d'exigences : la promotion d'un niveau d'emploi élevé, une protection sociale adéquate, la lutte contre l'exclusion sociale, un niveau élevé d'éducation et de formation, et la protection de la santé humaine. L'UE cherche aussi à combattre toute discrimination (sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion, les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle).

5. Autre nouveauté, la Charte des droits fondamentaux de 2000 est juridiquement contraignante. Le Royaume-Uni et la Pologne ont obtenu une dérogation. Outre les droits à la dignité, aux libertés, à l'égalité, à la citoyenneté, à la justice, son chapitre sur la solidarité affirme le droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise, le droit de négocier des conventions collectives et de recourir à des actions collectives. Ainsi que le droit d'accéder à un service gratuit de placement, à être protégé contre un licenciement injustifié, d'accéder aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux.

6. Enfin, l'UE adhère à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, mais sans moyens d'action particuliers, cette adhésion au texte du Conseil de l'Europe (organe non communautaire de 47 pays) « ne modifiant pas les compétences de l'Union telles qu'elles sont définies dans les traités ».

Au final, « l'adoption du Traité de Lisbonne aide plus qu'elle n'entrave ce processus de solidarité », résume John Monks, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). Et de fait, ironise ce citoyen britannique, « c'est la raison pour laquelle les conservateurs britanniques le détestent tant. »

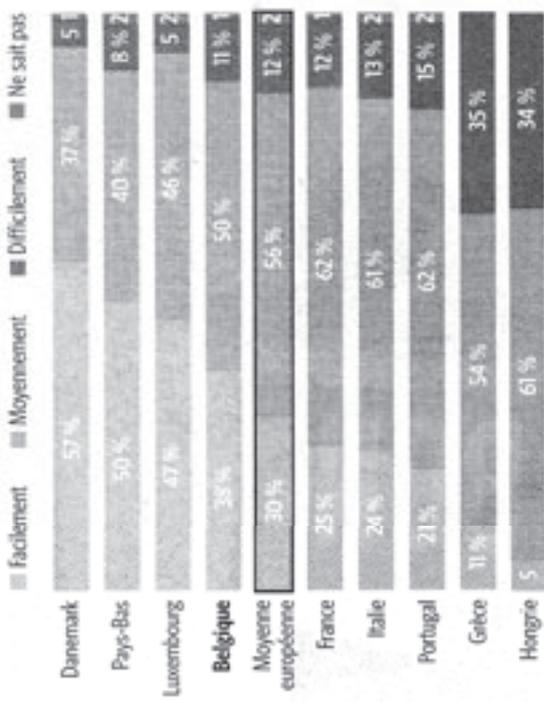
# LA CRAINTE DE LA PAUVRETÉ HANTE LES EUROPÉENS



MODIFIER le regard sur la pauvreté, c'est un objectif de la présidence belge en 2010. © D. DEBES

## LA PAUVRETÉ DUE À LA CRISE EN EUROPE

Est-ce que vos revenus mensuels vous permettent de joindre les deux bouts ?



Près de 80 millions d'Européens soit 16 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté. Ce chiffre important va balloter 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté. La progression du chômage risque de le tirer encore vers le haut. La toute grande majorité des Européens en sont convaincus et ont une vision très sombre de la situation sociale dans leur pays et en Europe. Est-elle toujours justifiée ? La perception de la pauvreté correspond-elle à la réalité ? Ce jeudi, une conférence sur ce thème était organisée par la Commission européenne.

Premier constat du sondage Eurobaromètre réalisé en août et septembre 2009 : Près de trois quarts des Européens pensent que la pauvreté est répandue dans leur pays. Mais il y a des nuances d'un pays à l'autre : 90 % des habitants des nouveaux Etats membres (Hongrie, Bulgarie, Roumanie) en sont convaincus. C'est moins le cas en Belgique ou en Allemagne (75 %) et encore moins au Danemark ou en Suède (31 %).

**Ailleurs, c'est pire.** C'est l'autre enseignement de ce sondage : 84 % des Européens pensent que

la pauvreté s'est aggravée dans leur pays et dans le monde, mais un peu plus de la moitié seulement estiment que c'est le cas « chez eux », dans leur région ou localité. Les enquêteurs ont demandé aux personnes interrogées de se situer sur une échelle de pauvreté puis on a comparé leur perception aux statistiques de pauvreté de leur pays. Conclusion ? Cela concorde assez bien.

Finalement, constate Robert Manchin, un des auteurs de l'enquête, les gens ont une intuition très fiable de leur situation réelle. Qui se perçoit et qui se situe de fait « dans le haut du panier » ? Les Néerlandais, les Danois, les Suédois, les Belges. Qui se sent le plus touché par la pauvreté ? La Hongrie, la Roumanie, mais aussi le Portugal. Perceptions et réalités se rejoignent donc.

Les chiffres pourtant ne disent pas tout. « Les moyennes européennes sur la pauvreté cachent des disparités et des inégalités énormes entre pays européens », poursuit Robert Manchin. Cela s'observe même au niveau des régions. En Irlande, en Espagne et en Italie, les taux de pauvreté varient énormément d'une sous-région à l'autre.

Les chiffres sont pourtant personnels de leur situation. Cette enquête est révélatrice de l'état d'esprit d'une population. Les Irlandais et les Suédois connaissent le même taux de chômage, mais les Suédois sont convaincus que leur pays est parmi les mieux classés dans la moyenne européenne et inversement pour les Irlandais.

Le chômage est désormais perçu par les Européens comme la première cause de pauvreté, juste avant les salaires trop bas. Les chômeurs interrogés disent la même chose. Ils estiment courir deux fois plus de risques de perdre leur logement. La pauvreté, disent les Européens, écarte les gens de l'accès à un logement décent (jugé trop cher par 25 % des

gens), de l'accès à un niveau élevé d'enseignement, à l'emploi.

Qui est le mieux armé pour combattre la pauvreté ? Dans chaque pays, on cite d'abord le gouvernement (53 %). Très loin derrière viennent « les citoyens eux-mêmes » (13 %), l'Union européenne (9 %) et les ONG (7 %). Curieusement, les Français sont très nombreux à tout attendre des ONG et des citoyens... et quasi rien de leur gouvernement. L'Union européenne ne fait donc pas un très beau score. « Cette année européenne de lutte contre la pauvreté peut être l'occasion pour l'Europe de retisser des liens avec ses citoyens », a conclu Vladimir Spidla, commissaire aux Affaires sociales. Un vrai défi en effet. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

## Ils s'impliquent notamment dans la pastorale des étudiants

**D**epuis la rentrée de septembre, les Dominicains sont implantés de nouveau à Liège. Ils ont pris en charge l'église Saint-Jean-l'Évangéliste et s'impliqueront dans la pastorale des étudiants.

Didier Croonenberghs, le prier de la nouvelle communauté, et le Père Philippe Cochinaux, provincial dominicain pour la Belgique francophone, sont venus au micro de RCF. Des extraits de l'entretien avec Ralph Schmeder ont été publiés dans l'une des éditions liégeoises de Dimanche. En voici de larges passages.

**Ce retour a une valeur symbolique parce que les Dominicains ont façonné la vie religieuse à Liège pendant des siècles...**

C'est vrai que l'ordre a été officiellement reconnu en 1216 par le pape Honorius III et nous sommes arrivés à l'invitation de l'évêque de l'époque en 1232. Cette présence a été ininterrompue jusqu'à la Révolution Française, où nous avons été expulsés de la Principauté. Nous sommes revenus en 1905 et nous avons dû quitter, faute de combattants, en 1987. Mais nous avons promis que le jour où nous aurions des vocations, Liège serait en ligne de mire de nos projets pastoraux. Ce qui est donc le cas actuellement.

**De nos jours, il est plutôt rare qu'un ordre monastique crée de nouvelles implantations. Qu'est-ce qui vous a motivés à venir à Liège ?**

C'est avant tout une invitation lancée par l'évêque de Liège lors d'une grande fête à Saint-Martin en 2005. Nous avons compris qu'effectivement, il y avait du travail pour nous ici. En même temps, nous nous sommes implantés à Louvain-la-Neuve, ce qui a entraîné la fermeture de notre communauté à Rixensart. Dans les deux cas, nous retournons donc dans des villes où l'enseignement universitaire et supérieur est bien présent, et nous retrouvons ainsi notre vocation première d'être auprès des jeunes

et de participer à la formation et à l'annonce de la Bonne Nouvelle dans le monde d'aujourd'hui.

**Votre fondateur est saint Dominique. Qu'a-t-il voulu faire exactement en créant les Dominicains ?**

L'intuition première de Dominique doit être placée dans son contexte, le 13<sup>e</sup> siècle. On voit l'essor des villes et des universités. Dominique voulait créer des monastères non pas dans les campagnes mais dans les villes où il pouvait toucher le milieu des intellectuels et des étudiants. Saint Dominique voulait propager une parole la plus "incarnée" possible, qui touche l'humain dans toutes ses dimensions. Le moyen choisi était donc la prédication.

**Vous revenez donc à Liège. Pour quoi faire exactement ?**

Nous allons nous occuper plus particulièrement de l'église et de la communauté Saint-Jean-l'Évangéliste au centre-ville. Nous arrivons dans un milieu que nous ne connaissons pas véritablement. Tout est à créer. Il y a d'abord une culture à découvrir. L'évêque nous a invité à travailler dans le monde universitaire et dans l'enseignement supérieur. Ce sera d'ailleurs notre principale activité. Mais il y a aussi la pastorale urbaine du centre-ville et le Vicariat de la Formation. Au total, nous serons sept frères.

**Didier Croonenberghs, vous qui avez 31 ans, un âge très jeune pour être prier d'une communauté, qu'est-ce qui vous a amené à choisir l'ordre dominicain et le sacerdoce ?**

Ma vocation est née de rencontres, avec un lieu et avec des frères. J'ai été attiré par la fraîcheur dans l'annonce de la Parole. Je suis Namurois d'origine, et tout me prédestinait à devenir jésuite, mais j'ai choisi un autre chemin dont je me disais qu'il pouvait me rendre heureux et me remplir de joie. Je n'ai pas eu de grands appels mystiques (je n'y crois pas trop!), mais j'ai vu des frères qui offraient un travail d'accompagnement hu-

main et de prédication, et c'est cela qui m'a convaincu avant tout.

**Dans le cas de la communauté liégeoise, on a choisi le membre le plus jeune comme responsable. N'est-ce pas étonnant ?**

Oui et non. C'est étonnant, mais c'est également un pari lancé par les frères et un signe de confiance dans l'avenir, sans repli sur ce qui a été fait dans le passé. Il faut dire aussi que les deux derniers Maîtres de l'Ordre avaient moins de 45 ans quand ils ont été élus pour être à la tête de tous les Dominicains du monde. Nous ne sommes pas atteints de "jeunisme", mais si on veut qu'un ordre soit dynamique et puisse répondre aux enjeux du monde d'aujourd'hui, il faut choisir ceux qui sont le plus impliqués dans ce monde, au sommet de leurs capacités intellectuelles. C'est donc d'abord un grand signe de confiance dans l'avenir.



Didier Croonenberghs, le supérieur de la nouvelle communauté liégeoise, n'a que 31 ans

### Des rendez-vous

À Saint-Jean-l'Évangéliste, les Dominicains assurent leur mission de prédication et de célébration en lien avec l'unité pastorale du centre-ville, dont est nommé vicaire le frère Jean-Baptiste Dierckx.

Le dimanche 15 novembre à 18h, Mgr Joussten y présidera une eucharistie festive.

La messe du dimanche soir à 18h rassemble la communauté et déjà un certain nombre de fidèles dont des jeunes.

Eucharistie est également proposée du lundi au vendredi à 12h15.

Un office de Vêpres ouvert au public est célébré chaque jeudi à 18h30.

Des soirées de partage sont organisées le mercredi à 20h dans le cadre de "Logos", le nouveau nom de la pastorale pour les étudiants du monde universitaire et supérieur au centre-ville.

Le groupe "Espérer croire" se réunit une fois par mois pour un échange sur des questions de société et de foi.

Maurice Bellet donnera un cycle de trois conférences en dialogue avec le frère Dominique Collin, sous le titre "Une foi créative". En l'église Saint-Jean les mardis 24 novembre, 8 décembre et 19 janvier à 20h.

Infos: logos@dominicains.be ou site www.dominicains.be. Le couvent Saint-Albert le Grand est situé Place Xavier-Neufjean 32, à 4000 Liège.



# LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Be-larp  
info@larp.be  
www.larp.be



Fédération Nationale  
des Patros (FNP)  
Rue de l'Hôpital 17, 6060 Gilly  
Tél. : 071/28.69.50  
Fax : 071/42.04.53  
fnpf@patro.be  
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)  
Rue Paul Emile Janson, 35  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/538.40.70  
Fax : 02/537.3362  
gcb@guides.be  
www.guides.be



Gratte  
Rue de Parme, 86  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02/535.70.80  
Fax : 02/535.70.89  
info@gratte.org  
www.gratte.org



Jeunesse Ouvrière  
Chrétienne (JOC)  
Rue d'Anderlecht, 4  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.13  
Fax : 02/513.47.11  
Secretariat.joc@joc.be



Jeunes CSC (JCSC)  
Chaussée de Haecht, 579  
1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.32.19  
Fax : 02/246.30.10  
jeunes-csc@jeunes-csc.be  
www.jeunes-csc.be



Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)  
Rue Muzet 12,  
5000 Namur  
Tél. : 0476/84.94.56  
info@acmj.be  
www.acmj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)  
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.91.42  
Fax : 02/673.69.97  
Am@cjd1160.org  
http://devenirbelge.wordpress.com



Génération Nouvelle (GEN)  
Avenue Jules Vandeleene, 14  
1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.63.15  
Fax : 02/673.21.93  
focolare.bruxelles@pi.be



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)  
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles  
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11  
cjc@cjc.be - www.cjc.be

Fédération Nationale des  
Patros Féminins (FNPF)  
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly  
Tél. : 071/28.69.55  
Fax : 071/42.04.53  
fnpf@patro.be  
www.patro.be



Jeunesse Et Santé (J&S)  
Chaussée de Haecht, 579/40  
1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.49.81  
Fax : 02/243.20.52  
j&s@mc.be  
www.jeunesseetsante.be



Volont'R  
Rue de la Charité, 43  
1210 Bruxelles  
Tél. : 02/219.15.62  
Fax : 02/233.33.56  
Info@volont'r.be  
www.volont'r.be



Jeunesse Ouvrière Chrétienne  
Féminine (JOCF)  
Rue des Mouchérons, 3  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.12  
Fax : 02/513.47.11  
Secretariat.jocf@jocf.be



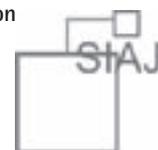
Jeune Et Citoyen (JEC)  
Rue du Marteau, 19  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.05.59  
Fax : 02/223.15.93  
info.bxl@jeuneetcitoyen.be  
www.jeuneetcitoyen.be



Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge  
du Tourisme des Jeunes (CBTJ)  
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/209.03.00  
Fax : 02/223.03.89  
info@gitesdetape.be  
www.cbtj.be



Service d'Information et d'Animation  
des Jeunes (SIAJ)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/219.46.80  
Fax : 02/223.15.93  
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Indications (ex Jeunesse Présente)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.58.02  
Fax : 02/217.51.71  
indications@indications.be  
www.indications.be

